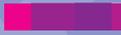




 **cnesco**
 **conseil national
d'évaluation
du système scolaire**



CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

DOSSIER DE SYNTHÈSE

COMMENT L'ÉCOLE FRANÇAISE
AIDE-T-ELLE LES ÉLÈVES À
CONSTRUIRE LEUR ORIENTATION ?



#CCI_Orientation

8 & 9 novembre 2018

CESE (9 place d'Iéna, 75016 Paris)

Pour citer ce document, merci d'utiliser la référence suivante :

Cnesco (2018). Comment l'école aide-t-elle les élèves à construire leur orientation ?
Dossier de synthèse.

DEUX ÉVALUATIONS INÉDITES DU CNESCO ET UN DIAGNOSTIC DES POLITIQUES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Le Cnesco a organisé, en partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental (CESE) et France Stratégie une **conférence de comparaisons internationales sur l'éducation à l'orientation** (8 et 9 novembre 2018) **présidée par Yves Dutercq**, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Nantes. Cet événement s'inscrit dans un cycle de conférences de comparaisons internationales conçu en partenariat entre le Cnesco et le Centre international d'études pédagogiques (Ciep).

Dans le cadre de cette conférence, le Cnesco publie un dossier complet sur l'éducation à l'orientation qui a bénéficié de l'expertise de **Jean-Marie de Ketele**, professeur émérite de l'université catholique de Louvain.

Deux évaluations inédites :

- **une enquête nationale auprès des jeunes de 18-25 ans** (*Crédoc pour le Cnesco, 2018*)
→ Comment les jeunes ont-ils vécu leur parcours d'orientation ?
- **une enquête nationale auprès des chefs d'établissement** (*Cnesco, 2018*)
→ Quel accompagnement les établissements mettent-ils en place ?

Un état des lieux scientifique et des comparaisons internationales :

- **un rapport d'évaluation international** (*Dutercq, Michaut & Troger, Cnesco, 2018*)
→ Quel bilan des politiques d'orientation en France et à l'étranger ?
- **une étude sur le processus d'orientation de l'ensemble des élèves de 3^e d'une académie** (*Bressoux, Lima & Rossignol, Cnesco, 2018*)
→ Quelle place pour le choix des familles ?
- **une comparaison internationale sur l'approche orientante** (*Canzittu, Cnesco, 2018*)
→ Comment l'éducation à l'orientation est-elle intégrée dans les systèmes scolaires ?
- **une comparaison internationale sur les parcours d'études** (*Charles & Delès, Cnesco, 2018*)
→ Quels parcours d'études pour quelle conception de l'enseignement supérieur ?

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS DE NATHALIE MONS PRÉSIDENTE DU CNESCO..... 2

DEUX ÉTUDES INÉDITES : CE QU'IL FAUT RETENIR 6

ÉVALUATION AU NIVEAU DES ÉLÈVES :

QUEL RESENTI DES JEUNES SUR LEUR PARCOURS D'ORIENTATION ? 8

Les jeunes se sentent-ils bien accompagnés par l'école ? 9

Comment les jeunes construisent-ils leur projet d'orientation ? 13

Qui sont les principaux interlocuteurs des jeunes ? 21

Les jeunes sont-ils satisfaits au final de leur parcours scolaire ? 25

ÉVALUATION AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS :

QUEL ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES EN COLLÈGE ET EN LYCÉE ? 29

Réformes récentes de l'orientation : une mise en œuvre hétérogène la première année 29

Une place à conforter pour les conseillers d'orientation (PsyEN) 31

Une mobilisation des acteurs extérieurs à l'établissement 33

La dimension orientation prise en compte dans l'organisation de l'établissement 34

Deux actions phares : le stage de 3^e et le forum des métiers 36

ÉVALUATION DES POLITIQUES SCOLAIRES :

QUEL BILAN DES POLITIQUES D'ÉDUCATION À L'ORIENTATION ? 37

Bilan des politiques d'éducation à l'orientation menées en France 37

Les principaux interlocuteurs de l'orientation dans l'établissement 38

Des inégalités sociales persistantes dans le parcours d'orientation 40

COMPARAISONS INTERNATIONALES :

QUELLES POLITIQUES D'ÉDUCATION À L'ORIENTATION ? 42

Historiquement, l'orientation comme parent pauvre des systèmes éducatifs 42

Dans l'OCDE, des mutations qui ouvrent la porte à un changement de modèle 42

L'éducation à l'orientation : un nouveau modèle 44

10 PRÉCONISATIONS PHARES 47

PROJETS INNOVANTS 54

AVANT-PROPOS DE NATHALIE MONS PRÉSIDENTE DU CNESCO

“

En matière d'orientation des jeunes en France, beaucoup d'affirmations sont lancées dans le débat public, souvent catastrophistes, mais rares sont celles qui s'avèrent fondées sur des analyses scientifiques. Parcours scolaires, construction des choix d'orientation, réalité des activités proposées aux élèves par l'institution scolaire pour choisir leur formation et leur métier restent le plus souvent une boîte noire.



Le Cnesco a donc souhaité s'emparer de cette thématique politiquement mais aussi humainement sensible. Car nous ne devons jamais oublier que derrière tout discours général sur l'orientation, ce sont les vies professionnelles et sociales futures de nos jeunes que nous évoquons, leurs ambitions, leurs vocations, leurs espoirs, mais aussi malheureusement l'autocensure, le stress et les rêves auxquels ils renoncent.

Pour comprendre ce monde souvent passé sous silence, c'est à partir des jeunes que le Cnesco a souhaité démarrer son investigation par une enquête auprès des 18-25 ans portant sur leur expérience en matière d'orientation. Par ailleurs, nous avons multiplié les évaluations : enquête dans les établissements pour connaître la réalité de leurs activités d'éducation à l'orientation, analyse nationale pour comprendre comment s'appliquent les réformes depuis 15 ans, et investigation des politiques d'orientation conduites à l'étranger.

De cet ensemble riche d'analyses, un chiffre ressort, révélateur de la situation française : un jeune sur deux (de 18-25 ans) se dit satisfait de l'accompagnement de son établissement scolaire au sujet de l'orientation. Un indicateur qui peut être interprété, selon le point de vue, comme un verre à moitié vide ou à moitié plein. Ce bilan pour le moins mitigé des jeunes révèle bien la situation française mise en évidence par l'ensemble de nos évaluations : tous les acteurs de l'école sur le terrain investissent massivement les activités de l'orientation (élèves, parents, enseignants, conseillers d'orientation (désormais psychologues de l'Éducation nationale), chefs d'établissement, régions...) mais l'efficacité de l'ensemble de ces micro-actions volontaristes s'avère limitée parce qu'elles se déploient dans un écosystème national peu porteur. La France n'accompagne pas assez toutes les initiatives de terrain par une politique d'éducation à l'orientation ambitieuse, désignant un cap, des objectifs, des processus de coordination clairs et explicites. Les coordinations interministérielles sont peu développées, voire faibles (entre l'Éducation nationale et le ministère de l'emploi). Les outils de recherche, de formation, d'évaluation, de financements incitatifs qui pourraient aider les acteurs de terrain sont trop peu nombreux. Au final, nous sommes confrontés à une politique d'orientation impressionniste, dans le sens artistique du terme, qui dessine par tâches de couleurs successives quelques orientations peu claires, à des acteurs très nombreux, sous la tutelle des ministères de l'Éducation nationale, de la jeunesse, de l'emploi, mais aussi des régions, sans coordinateur précis.

Certes, des progrès ont été réalisés sur les dix dernières années : le Parcours Avenir a été créé en 2015, qui invite à un continuum d'activités consacrées à l'orientation, depuis le début du collège,

porté par un collectif professionnel riche centré sur le projet de l'élève. Plus récemment, deux professeurs principaux ont été désignés en terminale dans près de 90 % des établissements selon notre enquête, deux semaines ont été dédiées à l'orientation (dans 72 % des établissements pour la semaine prévue au deuxième trimestre) et plus largement 54 heures annuelles d'activité autour de l'orientation sont prévues au lycée.

Mais, au-delà de ces avancées certaines, la politique d'éducation à l'orientation française reste à ce stade encore peu définie : ses objectifs éducatifs, sociaux, économiques... ne sont pas encore assez clarifiés. Les établissements doivent puiser dans leur dotation d'autonomie pour réaliser ces activités (au détriment d'autres choix pédagogiques, dédoublement de classes sur les fondamentaux par exemple), les plans de formation ne sont pas encore au rendez-vous (seuls 27 % des principaux et 36 % des proviseurs se disent formés à l'orientation). Les régions se voient confier une nouvelle compétence d'information sur les métiers et formations initiales mais s'interrogent sur l'accès aux élèves et aux établissements. La machine est en mouvement, il va falloir lui donner un cap, une vision politique, ainsi qu'un ou des pilotes enfin coordonnés.

En attendant, face à cette politique peu intelligible sur le terrain, qui peine à donner des orientations claires et à s'interroger sur les moyens réels pour atteindre un service d'orientation de qualité, les acteurs de l'école sur le terrain déploient une énergie farouche à la hauteur de leurs ambitions, dont les enquêtes nous montrent qu'elles sont élevées, heureusement. C'est le cas, tout d'abord, des élèves, stressés pour les deux tiers d'entre eux (plus encore pour les filles) mais qui s'attachent à leurs rêves et placent en premier critère de choix d'orientation leur goût pour un métier ou une discipline (45 %), devant la rémunération (3 %) et l'insertion rapide dans l'emploi (7 %).

Les familles aussi sont surinvesties : elles constituent pour 62 % des jeunes le premier interlocuteur en matière d'orientation. Nombre d'entre elles ne lésinent pas sur l'investissement : 18 % d'entre elles ont recours à des coachs privés ; c'est particulièrement le cas pour les jeunes issus des milieux sociaux les plus favorisés. Les familles étant centrales dans le processus d'orientation, les inégalités sociales s'y invitent largement. Les enfants d'ouvriers et d'employés sont plus stressés et moins satisfaits par le processus d'orientation. Pour 20 % d'entre eux, l'orientation est vécue comme un choix imposé (contre 10 % chez les cadres). Les raisons économiques brisent les ailes. Les jeunes sont nombreux à renoncer à certaines ambitions (71 %) : ce ne sont pas les résultats scolaires qui les éloignent de leurs aspirations, mais en tête des obstacles déclarés, c'est le coût des études qui s'impose malheureusement à 29 % d'entre eux. Plus largement, faute de programmes d'orientation qui leur sont dédiés comme dans certains pays anglo-saxons, les familles peuvent aussi embarquer préjugés et stéréotypes et concourir à l'autocensure de leurs propres enfants, notamment dans les milieux défavorisés.

Les professionnels de l'école tentent à leur niveau de lutter contre ces stéréotypes et plus largement d'informer les jeunes sur leurs futures orientations. Professeurs principaux, chefs d'établissement multiplient les opérations dans les lycées et collèges, souvent centrées sur l'information, ce que les jeunes de 18-25 ans reconnaissent positivement (79 % estiment avoir reçu des informations sur les filières, par exemple). Mais faute de formation des professionnels dans les établissements, les activités dédiées à la connaissance de soi, en tête des besoins exprimés par les jeunes, restent ponctuelles (37 % des jeunes disent ne pas avoir été accompagnés dans la compréhension de leurs propres envies). Lorsqu'elles existent, ces activités sont développées par les conseillers d'orientation

(désormais PsyEN), aujourd'hui peu nombreux (1 pour 1 200 élèves scolarisés dans le public) dont les effectifs ont fortement diminué sur les 10 dernières années alors qu'ils constituent aujourd'hui la seule expertise sur le champ de l'orientation au sein de l'institution scolaire. Ces professionnels experts interviennent dans les établissements (conseils de classe, ateliers collectifs, plus rarement entretiens individuels). Les chefs d'établissement sont aussi à la manœuvre, aidés par les SCAIO (services académiques d'information et d'orientation) qui fournissent conseils et informations. L'enquête de terrain révèle de très nombreuses activités : sollicitations d'anciens élèves (95 %), forums des métiers (84 % des lycées), présentations par des professionnels (76 % des lycées), visites d'établissements d'enseignement supérieur (68 % des lycées)... Au total les initiatives sont multiples, les personnels dans les établissements engagés et volontaristes mais faute de formation notamment des enseignants, les activités dans les établissements manquent une partie de la cible, notamment l'accompagnement de chaque élève pour réfléchir à ses appétences et compétences et dépasser les stéréotypes, notamment sur les filles, les élèves défavorisés ou ceux en situation de handicap.

Un nouveau modèle d'éducation à l'orientation

Or l'éducation à l'orientation est désormais devenue un enjeu crucial à la fois individuel (notamment pour mieux s'orienter dans des systèmes éducatifs de plus en plus riches et touffus au fur et à mesure que se déconstruisent les filières d'enseignement traditionnelles, comme le révèle la réforme du lycée), mais aussi des enjeux économiques et sociaux collectifs : les adultes devront à l'avenir exercer plusieurs métiers, dont une grande partie nous sont encore inconnus, sans que ces mutations économiques rapides ne se traduisent par une casse sociale au détriment des plus fragiles. Dans ce nouveau contexte davantage marqué par l'incertitude, les dispositifs d'orientation changent alors de visée : il ne s'agit plus seulement d'aider les jeunes – notamment ceux en grande difficultés scolaire – ponctuellement au moment des paliers d'orientation, par de l'information sur les filières à trouver une formation adaptée. Il s'agit aussi d'équiper intellectuellement l'ensemble des jeunes (et plus encore ceux issus de milieux défavorisés) de nouvelles compétences (identifier ses goûts, ses appétences, ses compétences, savoir prendre des décisions face aux mutations de marché, trouver des formations adaptées à des reconversions...) leur permettant de gérer sur le long terme leur carrière professionnelle, afin de développer l'employabilité dans la durée mais aussi l'émancipation de chacun face aux aléas économiques et sociaux. Dans une démocratie, soucieuse de limiter les inégalités sociales dans et hors de l'école, un accompagnement renforcé doit viser, dans ces nouvelles politiques d'orientation, les jeunes les plus fragiles socialement et donc scolairement afin que les mutations actuelles dans les systèmes éducatifs (plus de choix d'enseignement suite à la déconstruction des filières) et les évolutions économiques rapides ne se traduisent pas par un renforcement des inégalités et une mise en danger de la cohésion sociale et nationale de notre pays.

Ces enjeux sensibles sont déjà compris dans un nombre croissant de pays de l'OCDE qui ont basculé dans les années 2000 dans ce nouveau modèle de politique d'orientation. Les pays anglo-saxons (Angleterre, Australie, États-Unis...), des pays nordiques (Suède, Finlande) et plus récemment asiatiques (Japon, Corée du sud) ont mis en place des politiques innovantes qui se caractérisent par un continuum d'activités d'éducation à l'orientation, dédiées à tous les élèves incluses dans les emplois scolaires à partir de l'école primaire car elles visent, en complément à la traditionnelle information sur les métiers et formations (données incontournables), à outiller chaque jeune dans l'identification de ses compétences, de ses goûts. De nouvelles formes d'intervention innovantes se développent (apprentissage expérientiels, tutorats entre jeunes, cours d'éducation à l'orientation en

ateliers collectifs...). Ces enseignements sont complétés par le développement de bases de données informationnelles de haut niveau qui exploitent au mieux les nouvelles technologies et une information de qualité.

C'est désormais dans cette voie que la France doit s'engager. Trois urgences doivent nous guider. Tout d'abord, la consolidation d'une plateforme nationale informationnelle, « guichet unique virtuel » qui exploite au mieux les nouvelles technologies (big data sur l'emploi, géolocalisation) pour assurer un service de qualité aux jeunes : il s'agit de faire le lien entre une réflexion sur les appétences (à travers des propositions de contacts humains avec des experts de l'orientation), des métiers (avec des données réactualisées en temps réels sur leurs potentiels, fondés sur les analyses d'un organisme « tiers de confiance »), des formations disponibles (et leurs conditions d'accès/sélection transparentes, transports, internat de proximité), des informations sur la mobilité (dossier de bourses à la mobilité...), mais aussi un soutien à la première insertion. Cette plateforme nationale doit pouvoir promouvoir et croiser différents niveaux territoriaux d'information (information régionale à forte valeur ajoutée, nationale, internationale) et mise en contact avec des réseaux humains (entreprises, étudiants...). La seconde urgence consiste à développer dans tous les collèges à partir de la sixième (en partant des collèges des REP) des ateliers permettant aux jeunes une meilleure connaissance de soi (de ses appétences, goûts, aide à la décision) de façon à les équiper intellectuellement pour les prises de décision d'orientation en fin de collège. Enfin faire reculer les inégalités d'orientation liées au territoire, au genre, au milieu social et au handicap, et les stéréotypes associés, s'impose comme un troisième objectif prioritaire : dès l'école primaire, des programmes de lutte contre les stéréotypes doivent être mis en œuvre parce que les dispositifs développés trop tardivement dans les classes d'orientation ont prouvé leur inutilité. Un « compte-temps supplémentaire » doit être accordé aux élèves boursiers, pour préparer au mieux leur parcours d'orientation. Les parents les plus démunis doivent être formés et pourront ainsi réutiliser pour eux-mêmes les compétences acquises pour leurs enfants. Des dispositifs spécifiques pour la ruralité (bus d'orientation) doivent permettre de faire venir l'information jusqu'aux jeunes des territoires isolés.

Ces nouveaux services d'éducation à l'orientation innovants nécessitent davantage de formation des acteurs, une réflexion sur les moyens humains attribués aux territoires les plus défavorisés, des heures d'enseignement dédiées spécifiquement à l'institution scolaire pour l'orientation. Plus largement la gouvernance des politiques d'orientation nationale et locale doit être revisitée pour rendre ces politiques plus efficaces.

Nathalie MONS ”

Présidente du Conseil national d'évaluation du système scolaire
Professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise

DEUX ÉTUDES INÉDITES SUR L'ÉDUCATION À L'ORIENTATION

CE QU'IL FAUT RETENIR

Le Cnesco publie deux études inédites sur l'éducation à l'orientation :

- **Enquête nationale auprès des 18-25 ans** : comment ont-ils vécu leur parcours d'orientation ?
- **Enquête nationale auprès des chefs d'établissement** : quel accompagnement des élèves ont-ils mis en place ?

Les jeunes se déclarent insuffisamment accompagnés et stressés par leur orientation

Les jeunes sont partagés quant à l'accompagnement qu'ils ont reçu durant leur scolarité. **Un jeune sur deux déclare ne pas avoir été bien accompagné par son établissement au sujet de l'orientation (48 %) (Crédoc pour le Cnesco, 2018).** Les filles, les élèves hors éducation prioritaire et ceux qui ont poursuivi leurs études en voie générale se considèrent moins accompagnés par l'institution scolaire.

En outre, **l'orientation a constitué une source de stress pour deux tiers des jeunes.** Ce sentiment a touché davantage les filles, les étudiants/diplômés de l'enseignement supérieur et les enfants d'ouvriers/employés.

Les jeunes choisissent davantage leur orientation en fonction de leur goût pour un métier que pour la sécurité de l'emploi

Le goût personnel pour un métier/un secteur et l'appétence pour une discipline/une filière arrivent en tête des critères des jeunes pour choisir une orientation devant la sécurité de l'emploi, la rémunération ou encore le statut social du métier. Si cette hiérarchie se retrouve pour l'ensemble des jeunes, les garçons - plus que les filles - tendent à accorder tout de même davantage d'importance à l'insertion rapide dans l'emploi et à la rémunération.

Les jeunes issus de l'enseignement professionnel privilégient davantage la proximité géographique des formations et l'entrée rapide dans l'emploi. Parmi les éléments nécessaires à la construction de son projet professionnel, la connaissance de ses propres envies par le jeune arrive en premier (devant la connaissance des métiers et formations). Pourtant, un tiers d'entre eux considèrent ne pas avoir reçu du tout d'information ou d'accompagnement pour construire leur projet d'orientation.

Des jeunes qui renoncent à leurs aspirations

Près d'un jeune sur cinq estime qu'il n'a pas eu le choix de son orientation, particulièrement lorsqu'il est issu de l'enseignement professionnel.

Certains jeunes ont dû renoncer à leurs aspirations pour des raisons dépassant les résultats scolaires : **le coût des études conduit un élève sur trois à renoncer à certaines filières. De même, un élève sur cinq a écarté une orientation qu'il avait envisagée à cause de la durée des études ou de l'éloignement géographique.**

Un accompagnement dans l'orientation variable selon les établissements et les filières

L'accompagnement dans l'orientation varie selon les voies d'enseignement suivies par les élèves.

Les lycéens qui ont poursuivi leurs études vers l'enseignement supérieur ont eu davantage accès à des présentations des voies et filières et des visites d'établissements d'enseignement supérieur, alors que, dans l'enseignement professionnel, les jeunes ont plutôt travaillé sur le CV et la lettre de motivation, visité des entreprises ou eu des présentations sur les métiers porteurs.

Dans les établissements, les rencontres avec des étudiants ne semblent pas systématiques. **Un jeune sur quatre, actuellement étudiant ou diplômé de l'enseignement supérieur, n'a pas été en contact avec des étudiants pendant sa scolarité** (près d'un sur deux pour les élèves ou diplômés de l'enseignement professionnel).

Une mise en œuvre partielle des récentes réformes la première année

L'enquête du Cnesco auprès des chefs d'établissement a interrogé la mise en œuvre de deux mesures actées fin 2017. **L'introduction d'un deuxième professeur principal pour chaque classe de Terminale a pu être mise en place** dans la très grande majorité des établissements sondés (89 %). En revanche, seul **un tiers des établissements ont été en mesure d'appliquer les deux semaines obligatoires dédiées à l'orientation en Terminale**. La moitié des établissements n'ont pu, faute de temps, organiser qu'une seule de ces semaines, lors de la première année de mise en œuvre. Dans un établissement sur cinq, aucune semaine de l'orientation n'a été banalisée.

La place centrale des familles : inégalités sociales et rapport à l'institution

Les jeunes déclarent largement que leurs parents ont été leur interlocuteur pour échanger sur l'orientation (80 %). Loin derrière, le tandem professeur principal/conseiller d'orientation (PsyEN) est mentionné comme un interlocuteur au même niveau que les amis et camarades de classe et la fratrie (un élève sur trois). Les élèves ayant des parents cadres et de professions intermédiaires ont été nettement plus accompagnés par la famille dans la recherche d'informations que les enfants d'ouvriers ou d'agriculteurs.

Les familles tendent à exercer aussi une influence sur les décisions d'orientation des jeunes. Dans l'enquête auprès des 18-25 ans, **un tiers des jeunes déclarent que leur famille leur a déconseillé une orientation qu'ils avaient envisagée**. La famille apparaît alors comme la première source d'influence, devant les acteurs de l'école.

Le coaching privé, un poids non négligeable

Un élève sur cinq a recours à un coach privé (payant ou associatif). Ce soutien est marqué socialement : les familles favorisées font plus appel à des coachs payants, les classes moyennes à des coachs gratuits et les familles défavorisées se passent plus souvent de coachs.

ÉVALUATION AU NIVEAU DES ÉLÈVES : QUEL RESENTI DES JEUNES SUR LE PARCOURS ET L'ACCOMPAGNEMENT DANS LEUR ORIENTATION ?

Les jeunes sont partagés quant à l'accompagnement qu'ils ont reçu de leurs établissements en matière d'orientation. Ils sont près de la moitié à estimer avoir été mal accompagnés par le système scolaire. Les filles, les élèves hors éducation prioritaire et ceux qui ont poursuivi leurs études en voie générale se considèrent moins accompagnés par l'école. Cet accompagnement, lorsqu'il existe, se matérialise principalement par des moments de présentation des voies/filières ou des métiers, ou par des ateliers sur la rédaction de CV/lettre de motivation.

Si les parents/tuteurs sont les premiers interlocuteurs des jeunes, ce sont bien les enseignants qui sont les plus souvent à l'origine de l'orientation finale choisie. L'implication des parents se traduit principalement par la recherche d'information sur l'orientation.

Concernant la construction de leur projet d'orientation, plus d'un jeune sur deux avait un métier en tête au moment du choix de son orientation. Si un jeune sur cinq estime ne pas avoir eu le choix quant à son parcours d'orientation, le goût personnel pour un métier/un secteur et le goût pour une discipline/une filière arrivent en tête des critères pour choisir une orientation. Parmi les éléments nécessaires à la construction de son projet professionnel, la connaissance de ses propres envies arrive en premier (devant la connaissance des métiers et des formations). Pourtant, un tiers des jeunes considèrent ne pas avoir reçu du tout d'accompagnement.

Enfin, l'orientation a constitué une source de stress pour deux tiers des jeunes. Certains ont dû renoncer à leurs aspirations pour des raisons dépassant les résultats scolaires : le coût des études conduit un élève sur trois à renoncer à certaines filières.

Le point méthodologique

Le CRÉDOC a conduit, pour le Cnesco, une enquête sur un échantillon de jeunes de 18 à 25 ans. L'évaluation a été réalisée, en ligne, du 24 septembre au 13 octobre 2018 auprès d'un échantillon représentatif de 1 158 jeunes, sélectionnés selon la méthode des quotas (sexe, âge, situation vis-à-vis de l'emploi, taille de l'agglomération de résidence, niveau de diplôme). Un redressement final a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale des 18-25 ans.

Les jeunes se sentent-ils bien accompagnés par l'école ?

a. Un jeune sur deux déclare ne pas avoir été bien accompagné par son établissement

Le bilan de l'accompagnement de leur orientation, par les jeunes (de 18 à 25 ans), apparaît mitigé.

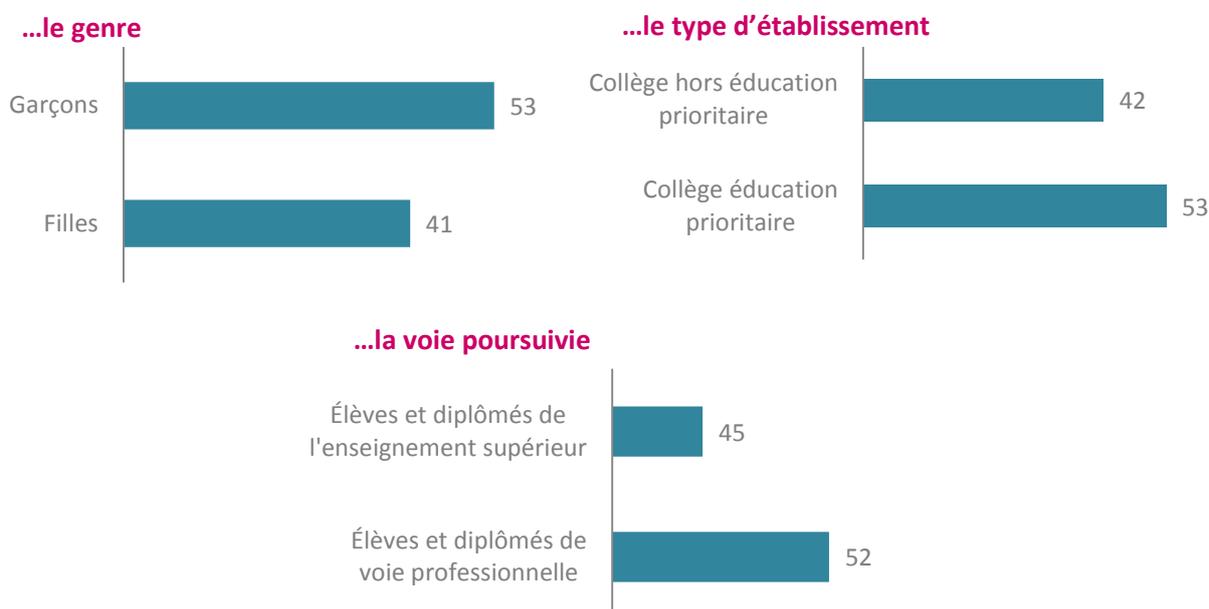
48 %
des jeunes estiment
**ne pas avoir été bien
accompagnés par leur
établissement**

Un jeune sur deux n'est pas satisfait de l'accompagnement de son établissement scolaire au sujet de l'orientation¹ (contre 47 % de satisfaits). Les filles sont moins satisfaites de cet accompagnement (41 % contre 53 % pour les garçons) (Figure 1).

Les diplômés et les élèves issus de la voie professionnelle s'estiment plus souvent bien accompagnés (52 %) que les élèves de voie générale (45 %).

Les jeunes dont le collège relevait de l'éducation prioritaire sont plus nombreux à considérer qu'ils ont été bien accompagnés (53 %). Enfin, les élèves dont le principal interlocuteur en matière d'orientation a été le professeur principal sont particulièrement satisfaits de cet accompagnement (63 %).

Figure 1- Sentiment d'être bien accompagné par son établissement selon... (en %)

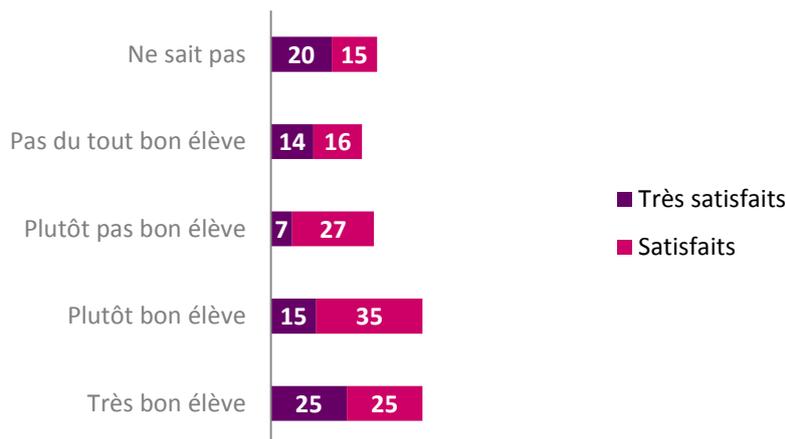


Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

¹ 5 % des jeunes interrogés déclarent ne pas savoir.

Comme le montre la Figure 2, plus les résultats scolaires déclarés par les jeunes augmentent, meilleur est le sentiment de satisfaction face à l'accompagnement de l'institution scolaire en matière d'orientation. 50 % des élèves dont les résultats scolaires déclarés sont bons et très bons s'estiment plutôt bien ou très bien accompagnés par leur établissement. **Les élèves qui se définissent comme « pas du tout bon élève » sont moins satisfaits de l'accompagnement de l'établissement** (30 % de « satisfaits » et « très satisfaits »).

Figure 2 – Satisfaction quant à l'accompagnement de l'établissement selon les résultats scolaires déclarés (en %)



Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

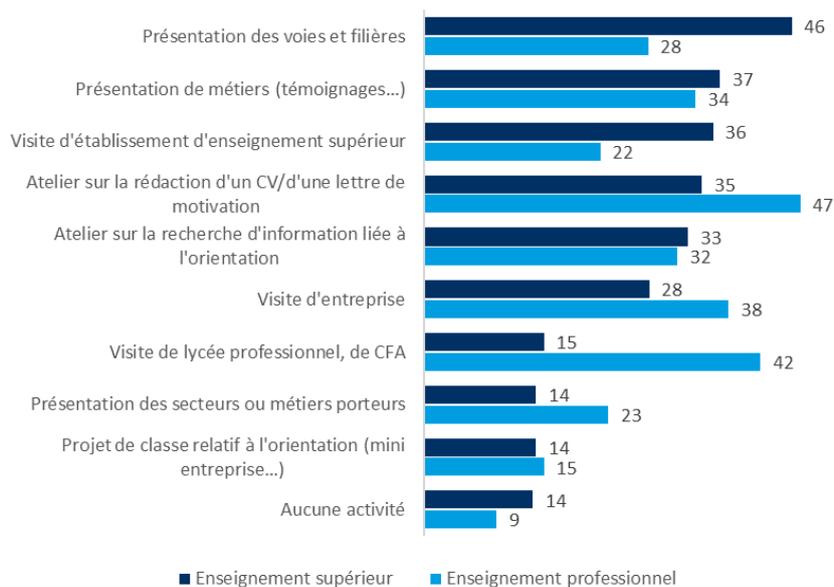
Par ailleurs, l'accompagnement par l'établissement semble en lien avec le stress de l'élève : 34 % des jeunes pour qui l'orientation a été une forte source de stress se sont déclarés très mal accompagnés par leur établissement (contre 22 % de l'ensemble).

b. Un accompagnement de l'établissement qui se traduit par des activités diverses en fonction des voies d'enseignement suivies

Selon les jeunes, les établissements qui ne développent aucune activité liée à l'orientation sont extrêmement minoritaires (15 %). **Ainsi, 85 % des jeunes ont participé à au moins une activité en lien avec l'orientation pendant leur scolarité.**

Les activités suivies diffèrent selon la voie d'enseignement qu'ont suivie les jeunes (Figure 3). Les ateliers de CV et lettres de motivation ont plus fréquemment été suivis par les élèves et diplômés de l'enseignement professionnel² (47 % contre 35 % des élèves ayant intégré l'enseignement supérieur), tout comme la visite d'entreprises (38 % contre 28 %), la visite de lycées professionnels, de CFA (42 % contre 15 %) et la présentation de secteurs ou métiers porteurs (23 % contre 14 %). *A contrario*, la présentation des voies et des filières a plus touché les élèves qui se sont par la suite orientés vers l'enseignement supérieur (46 % contre 28 % en enseignement professionnel) tout comme les visites d'établissement d'enseignement supérieur (36 % contre 22 % en enseignement professionnel).

Figure 3 - Principales activités suivies selon le profil (en %)



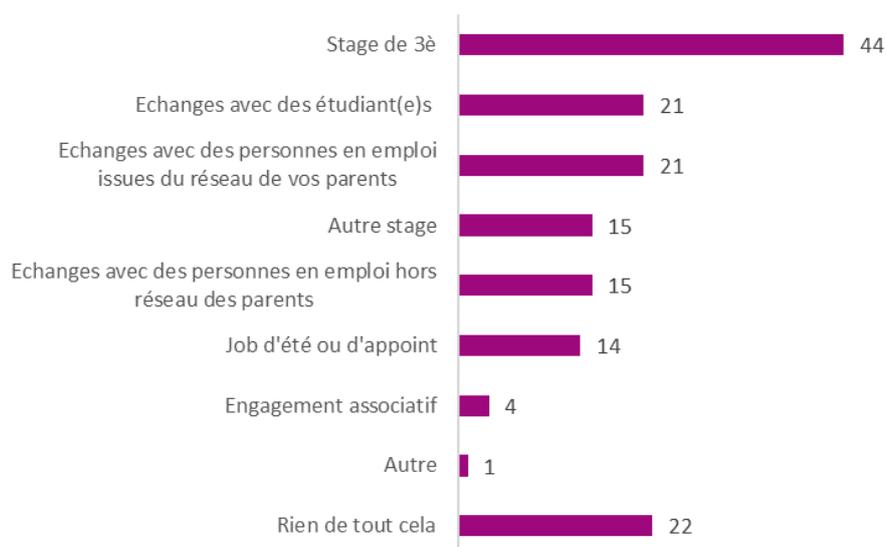
Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

² Élèves de CAP, BEP, et bacheliers professionnels n'ayant pas poursuivi leur parcours dans l'enseignement supérieur.



Le stage de 3^e est l'outil le plus souvent utilisé pour tester un choix d'orientation : 44 % en moyenne et 50 % pour les élèves s'étant par la suite orientés vers la voie professionnelle (Figure 4). Les recherches montrent que les périodes d'immersion professionnelle (stages mais également expériences collectives) ont un impact positif, notamment sur la probabilité de faire des études supérieures (Hughes & al, 2016).

Figure 4 - Lesquels des moyens suivants avez-vous utilisés pour « tester » des choix d'orientation et savoir si des études ou un métier vous attiraient ? (en %)



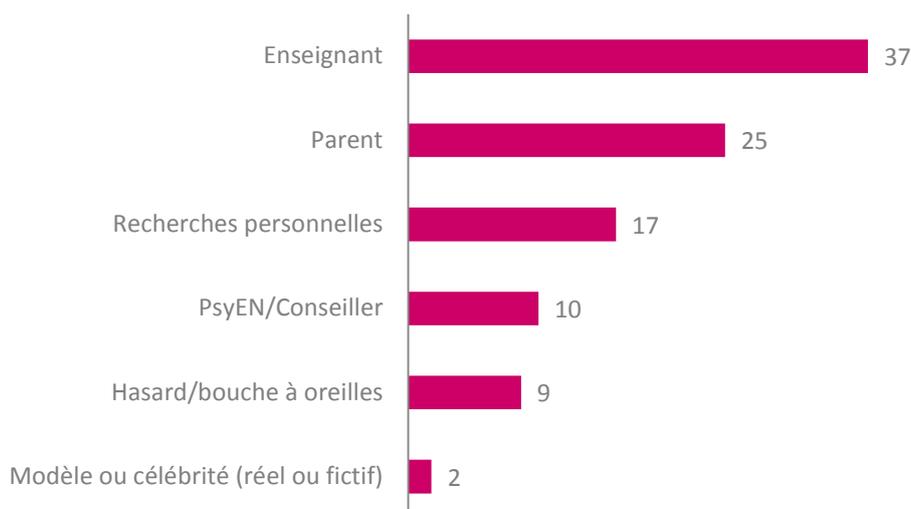
Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

c. Des enseignants souvent à l'origine de l'orientation finale choisie

Plus d'un élève sur trois a entendu parler pour la première fois de la voie ou de la filière dans laquelle il s'est orienté par un enseignant (37 %). Les parents sont également une source d'information importante (25 %). En revanche, les recherches personnelles, ainsi que le conseiller d'orientation (PsyEN³), sont peu à l'origine des choix (respectivement 17 % et 10 %) (Figure 5).

³ Psychologue de l'Éducation nationale.

Figure 5 - Comment avez-vous entendu parler pour la première fois de la voie ou filière ? (en %)



Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

Comment les jeunes construisent-ils leur projet d'orientation ?

a. Une petite majorité des jeunes avaient un métier en tête au moment de choisir leur orientation

57 %

des jeunes avaient un projet professionnel au moment du choix de leur orientation

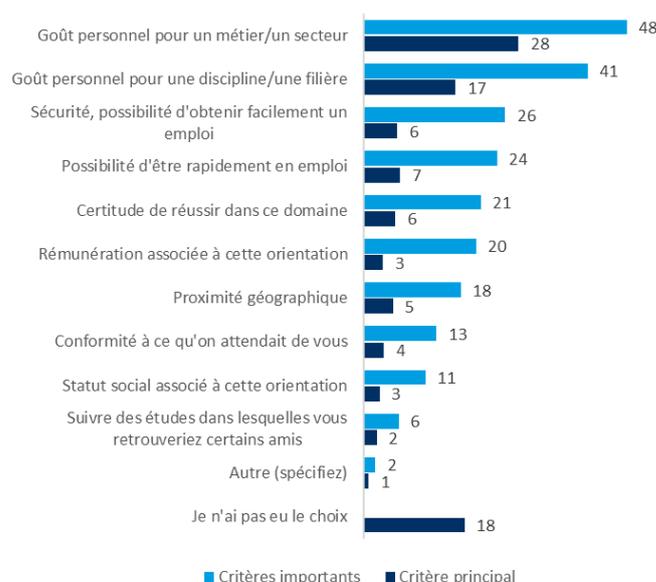
À peine plus de la moitié des jeunes de 18 à 25 ans avaient un projet professionnel au moment du choix de leur orientation (contre 43 % qui n'en avaient pas) avec des taux équivalents chez les élèves et diplômés de l'enseignement professionnel et les étudiants du supérieur. L'incertitude quant au projet professionnel se prolonge jusqu'au diplôme chez les élèves de l'enseignement professionnel : seulement 61 % des titulaires de CAP et BEP et 61 % des bacheliers professionnels savaient quel métier ils souhaitaient exercer au moment de l'obtention de leur diplôme.

Le fait de viser un métier précis semble être un facteur de satisfaction pour les jeunes, par rapport à leur choix d'orientation (73 % des jeunes concernés sont satisfaits de leur choix d'orientation, contre 47 % des jeunes qui n'avaient pas de métier en tête). Les jeunes qui ont en tête un métier spécifique se retrouvent davantage parmi les jeunes les « moins stressés » (68 % des jeunes « pas du tout stressés »). Cette vision plus précise de leur avenir les pousse également à résister aux influences extérieures : 75 % des jeunes qui ont postulé dans une voie d'enseignement qu'on leur avait déconseillée avaient un projet professionnel précis.

Les jeunes qui pensaient à un métier spécifique constituent deux publics particuliers. Ils se recrutent davantage, premièrement, parmi les jeunes qui déclarent avoir eu de « très bons » résultats scolaires (62 %). À l’opposé, **ce sont également les jeunes qui déclarent avoir eu de « très mauvais » résultats scolaires (72 %), mais aussi les jeunes issus de l’éducation prioritaire (64 %) qui avaient une vision plus précise de leur projet professionnel.**

Au moment de choisir leur orientation, les jeunes se sont positionnés dans leur choix d’orientation, en fonction, de leur appétence personnelle pour un métier ou une filière/discipline d’études plus que sur la rémunération ou la sécurité de l’emploi. **Ainsi, pour un jeune sur deux, le goût personnel pour un métier/un secteur (48 %) et l’appétence pour une discipline/une filière (41 %) sont en tête des motivations pour choisir une orientation** (Figure 6). Pour un jeune sur quatre seulement, la sécurité de l’emploi et la possibilité d’être rapidement en emploi sont des critères importants (26 %). Arrivent ensuite, dans une moindre mesure, la certitude de réussir dans les études choisies (21 %), la rémunération associée à cette orientation (20 %) et la proximité géographique (18 %).

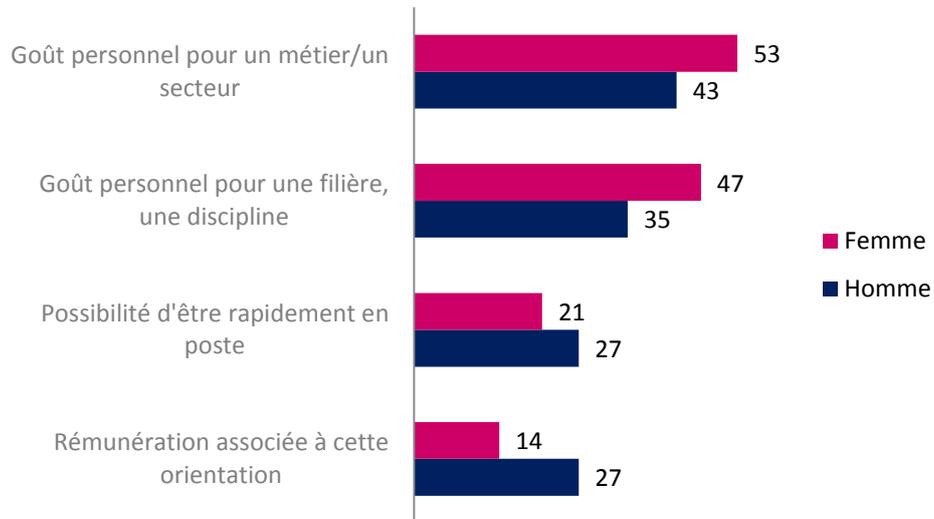
Figure 6 – Quels ont été les critères principaux et le plus importants dans les choix de votre orientation (en %) ?



Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

Sur la question des critères de choix d’orientation, on observe des différences entre filles et garçons (Figure 7). La rémunération du métier choisi et la possibilité d’être rapidement en poste priment davantage pour les garçons, même **si les deux critères principaux de choix (goût personnel pour un métier et appétence pour une filière) sont identiques. Par ailleurs, les garçons, affirment davantage que les filles ne pas avoir pu choisir leur orientation (20 % contre 17 % chez les filles).**

Figure 7 - Les critères de choix d'orientation les plus importants selon le genre (en %)

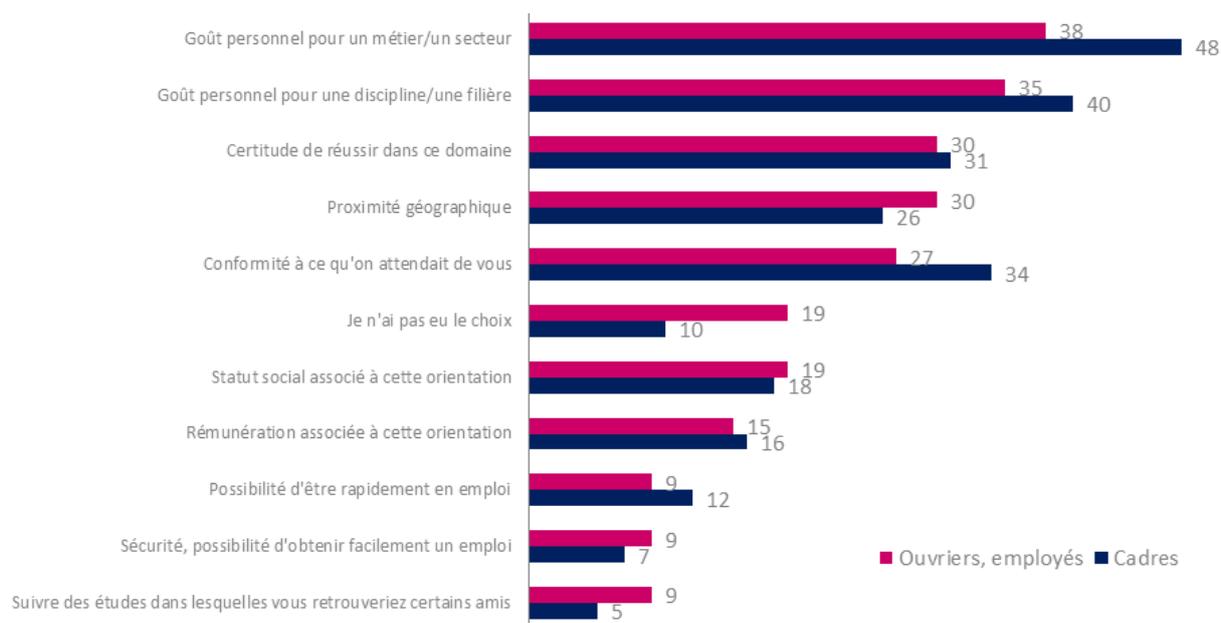


Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

Si les enfants d'ouvriers/employés déclarent plus souvent ne pas avoir eu le choix de leur orientation (19 % contre 10 % pour les enfants de cadres), le goût personnel pour un métier ou une discipline est bien le critère principal qui guide leurs choix dans la plupart des cas (Figure 8). Les enfants de cadres sont plus nombreux à suivre leur goût pour un métier (48 % contre 38 % des enfants d'ouvriers et d'employés) ou pour une filière (40 % contre 35 % des enfants d'ouvriers et d'employés).

Les enfants d'ouvriers font également des choix pragmatiques basés sur la proximité géographique (30 % contre 26 % chez les enfants de cadres). Les enfants de cadres sont plus tentés de se conformer aux attendus sociaux et familiaux (34 % contre 27 % chez les enfants d'ouvriers et employés).

Figure 8 - Critères de choix selon l'origine sociale (en %)



Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

La comparaison entre les critères de choix des élèves ou diplômés de l'enseignement professionnel par rapport à ceux de l'enseignement supérieur montre également la prédominance de choix orientés par le goût personnel pour un métier dans les deux populations. **Certains critères sont plus décisifs pour les diplômés ou élèves de l'enseignement professionnel** (Figure 9) :

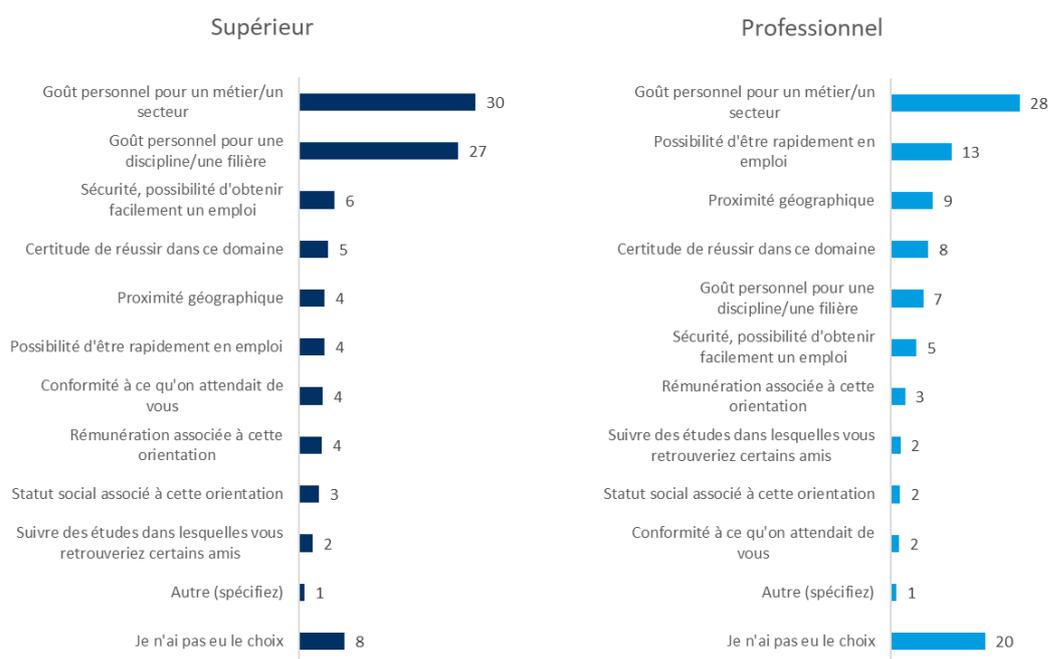
- la possibilité d'être rapidement en emploi (13 % des élèves ou diplômés de l'enseignement professionnel, contre 4 % pour les étudiants ou diplômés du supérieur) ;
- la proximité géographique (9 % contre 4 % pour les étudiants ou diplômés du supérieur).

Les étudiants ou diplômés du supérieur ont un goût personnel plus affirmé quant à une discipline ou une filière (27 % contre 4 % des élèves ou diplômés de l'enseignement professionnel).

Il est également intéressant de noter que 20 % des élèves et diplômés de l'enseignement professionnel estiment qu'ils n'ont pas eu le choix de leur orientation alors qu'ils ne sont que 7 % parmi les étudiants et diplômés de l'enseignement supérieur.

On remarque que les jeunes qui ont arrêté leur parcours à l'issue d'un baccalauréat général ou technologique et les jeunes qui n'ont aucun autre diplôme que le brevet des collèges estiment rarement avoir eu le choix : 38 % des jeunes sans diplôme et 18 % des jeunes qui se sont arrêtés au baccalauréat déclarent ne pas avoir eu le choix de leur orientation. En outre, 11 % des jeunes ayant arrêté leur parcours au baccalauréat déclarent que leur choix a été fait en conformité avec ce qu'on attendait d'eux.

Figure 9 - Principaux critères de choix selon la voie suivie



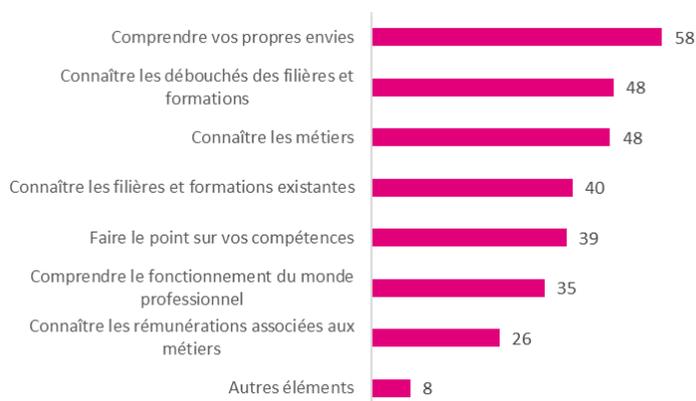
Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

b. Des jeunes qui estiment utile de mettre en regard la connaissance de soi et celle des parcours possibles

- **Il est nécessaire d'être accompagné pour connaître ses envies et les métiers**

Parmi les éléments nécessaires à la construction de son projet d'orientation, la connaissance de ses propres envies arrive en premier (58 %) devant la connaissance des débouchés des filières et des formations (48 %) et la connaissance des métiers (48 %). On trouve ensuite la mise au point sur ses compétences (39 %), la compréhension du monde professionnel (35 %) et la connaissance des rémunérations associées aux métiers (26 %) (Figure 10).

Figure 10 - Au cours de votre parcours, quels sont les éléments qui vous auraient semblé les plus importants pour prendre une décision sur votre orientation ? (en %)



Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

37 %

des jeunes considèrent **ne pas avoir reçu d'information ou d'accompagnement sur la compréhension de leur propres envies**

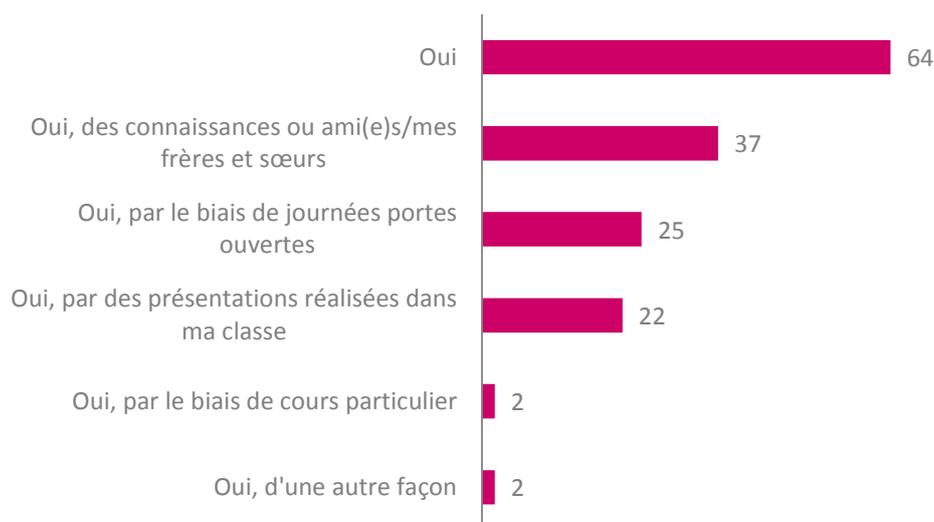
Si pour une majorité des jeunes, la compréhension de leurs propres envies est un enjeu essentiel pour faire des choix dans leur orientation, 37 % d'entre eux considèrent pourtant ne pas avoir reçu du tout d'information ou d'accompagnement sur le sujet. 80 % d'entre eux estiment en revanche avoir reçu beaucoup d'informations sur la connaissance des filières et des formations. La connaissance des métiers et des débouchés et filières de formation fait également partie des points sur lesquels les jeunes se sentent le mieux informés et accompagnés (à 77 %).

Interrogés en question ouverte sur ce qui a pu leur manquer pour prendre des décisions dans leur orientation, les jeunes citent un manque d'accompagnement personnalisé et la sensation qu'on leur a consacré trop peu de temps. Ils auraient également souhaité plus d'informations sur les métiers via des rencontres avec des professionnels.

- **Échanger avec des étudiants ou des professionnels**

Les rencontres avec des étudiants durant la scolarité ne sont pas systématiques. 26 % des étudiants ou diplômés du supérieur n'ont pas été en contact avec des étudiants du supérieur pendant leur scolarité (et 45 % des élèves ou diplômés de l'enseignement professionnel). Parmi les élèves et diplômés de la voie professionnelle, 29 % n'avaient pas été en contact avec des élèves de la voie professionnelle pendant leur scolarité. **Les relations familiales représentent la principale occasion de rencontrer des étudiants :** 37 % des jeunes ont rencontré des étudiants du supérieur via des connaissances ou amis de leurs frères et sœurs, et 39 % ont rencontré des élèves de voie professionnelle par le même biais. Les rencontres lors de présentations en classe et de journées portes ouvertes ne concernent que 20 % à 25 % des élèves (Figure 11).

Figure 11 - Avez-vous été en contact avec des étudiants du supérieur ? (en %)



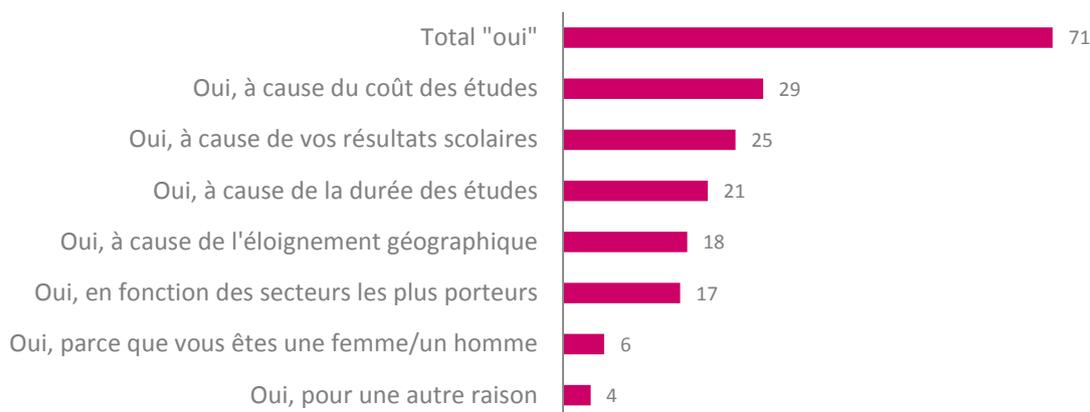
Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

Les jeunes ont plus souvent échangé avec des professionnels issus du réseau de leurs parents qu'avec des professionnels identifiés d'une autre manière (respectivement 21 % et 15 %). **Le fait d'avoir pu échanger avec des personnes en emploi est un facteur qui permet d'avoir un métier en tête au moment de sa réorientation** (70 % des jeunes qui avaient pu avoir de tels échanges).

c. Des facteurs extérieurs à l'élève qui participent au renoncement à un choix d'orientation

71 % des jeunes déclarent avoir écarté d'eux-mêmes une possibilité d'orientation qui les avait intéressés. Le coût des études est l'élément le plus dissuasif. 29 % des jeunes déclarent avoir envisagé une autre orientation à cause du coût des études. Viennent ensuite : les résultats scolaires (25 %), la durée des études (21 %), l'éloignement géographique (18 %) et le fait que le secteur ne soit pas porteur (17 %) (Figure 12).

Figure 12 - Avez-vous envisagé des orientations que vous avez finalement écartées de vous-même (vous n'avez pas postulé dans ces filières) ? (plusieurs réponses possibles, en %)



Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

Les orientations que les jeunes ont écartées à cause de leur genre ne ressortent qu'à 6 %. Ce résultat est à lire avec précaution car la recherche montre que les jeunes femmes ne perçoivent pas comme une autocensure le fait de renoncer à une orientation : elles ont tendance à dévaloriser leurs propres compétences plutôt qu'à estimer qu'une voie ne correspond pas à leur genre⁴.

De fait, les jeunes femmes sont particulièrement concernées par le renoncement : 78 % des filles ont renoncé à une orientation envisagée, contre 64 % des garçons. Ce phénomène tient notamment au coût et à la durée des études : 25 % des jeunes femmes renoncent à cause de la durée des études et 36 % en raison de leur coût (contre respectivement 18 % et 21 % des jeunes hommes). Les aspirations des filles sont cependant souvent supérieures à celles des garçons à 15 ans (à performance et origine sociale fixée, voir Rocher et Le Donné, 2012) : on peut donc faire l'hypothèse qu'au fil du parcours elles sont plus conduites à renoncer à leur première idée.

L'éloignement géographique est un motif de renoncement plus fréquent dans les communes rurales : 22 % des jeunes ruraux, contre 15 % de ceux habitant l'agglomération parisienne et 17 % dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants.

Enfin, le contexte social pèse sur les choix de filière. Ainsi, 24 % des enfants d'employés ont renoncé à cause de la durée des études, contre 15 % des enfants de cadres.

⁴ Ce mécanisme a été mis en évidence notamment en ce qui concerne les études scientifiques par Breda, Grenet, Monnet et Van Effenterre (2018).

Qui sont les principaux interlocuteurs des jeunes ?

a. Une diversité d'interlocuteurs pour échanger sur l'orientation

Pour échanger sur leur orientation, les jeunes se tournent de façon privilégiée vers leurs parents. **80 % des 18-25 ans ont évoqué la question avec leurs parents**, et pour 52 % d'entre eux, leurs parents ont même été leur principal interlocuteur (Figure 13). Les enfants de cadres sont les plus nombreux à faire appel principalement à leurs parents à ce sujet (62 % contre 50 % pour les enfants d'ouvriers).

L'implication des parents se traduit par la recherche d'information sur l'orientation. 55 % des jeunes déclarent que leurs parents en cherchaient. Un taux qui varie selon la catégorie socioprofessionnelle des parents : 41 % des parents ouvriers ou agriculteurs, 55 % des employés et 64 % des cadres et professions intermédiaires.

39 % des jeunes ont discuté de leur orientation avec les enseignants. C'est notamment vers leur professeur principal qu'ils se tournent à 33 % et c'est également l'interlocuteur principal pour un jeune sur dix. Ce comportement est un peu plus rare chez les enfants de cadre (10 % d'entre eux ont eu un enseignant comme principal interlocuteur contre 13 % chez tous les autres).

Les interlocuteurs qui sont également plébiscités sont les camarades de classes (32 %) et les frères et sœurs (33 %).



Le conseiller d'orientation (PsyEN) est « l'interlocuteur principal » pour un jeune sur 10 et « un interlocuteur parmi d'autres » pour 30 % d'entre eux. Le rôle du conseiller d'orientation (PsyEN) est un peu plus important chez les jeunes étudiants ou diplômés de l'enseignement professionnel : c'est l'interlocuteur principal de 14 % d'entre eux (contre 6 % des jeunes qui ont poursuivi dans le supérieur). Parmi les jeunes qui ont rencontré un conseiller d'orientation (PsyEN), un sur deux (47 %) estime que la rencontre a été utile pour prendre une décision. Un accompagnement jugé moins utile par les profils issus de l'enseignement professionnel : 40 % seulement estiment que la rencontre a été utile, contre 47 % dans l'enseignement supérieur et 55 % des autres profils (diplômés du brevet ou sans diplôme).

Si l'on procède à un regroupement des réponses, il est intéressant de remarquer que la famille arrive très nettement comme interlocuteur principal des jeunes concernant leur orientation (à 62 % en regroupant les parents, les frères et sœurs ou un autre membre de la famille). Les personnels scolaires de l'établissement se maintiennent en seconde position avec 16 % des réponses (avec le professeur principal, un autre professeur ou le chef d'établissement), suivis des conseillers d'orientation (PsyEN) avec 10 % des réponses (Figure 14).

Figure 13 - Qui a été votre interlocuteur principal sur la question de votre orientation ? Avec qui d'autre avez-vous évoqué votre orientation ? (en %)

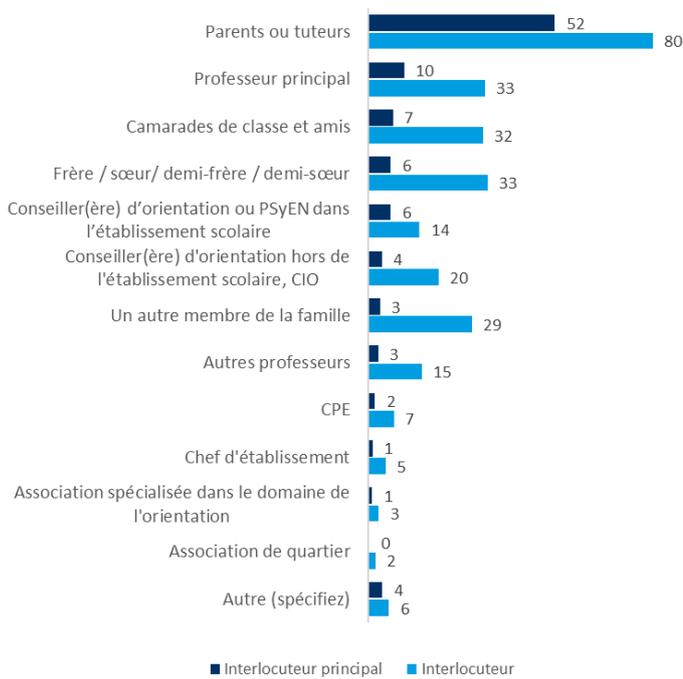
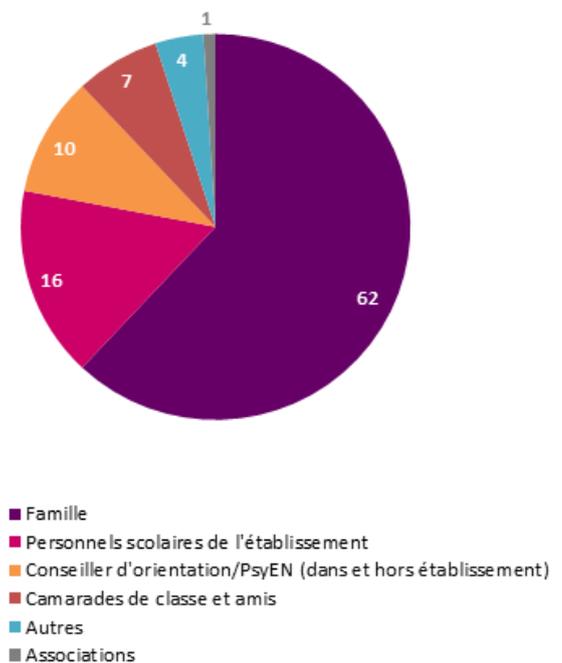


Figure 14 - Regroupement des interlocuteurs principaux des jeunes concernant leur orientation sur la base de résultats de la figure 13 (en %)



Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018

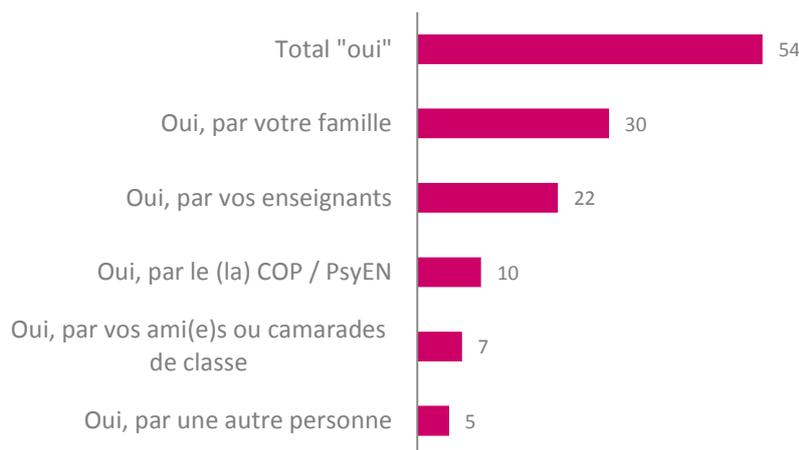


18 % des jeunes déclarent avoir eu recours à un coach en orientation : 7 % ont rencontré un coach payant et 11 % un coach gratuit. Ce privilège est plutôt réservé aux jeunes de milieux favorisés, qui s'estiment déjà bien accompagnés par leur établissement (22 % des enfants de cadres, contre 12 % des enfants d'employés). Le phénomène s'accroît dans le cas où la prestation est payante : il touche 16 % des enfants de cadres du privé, dirigeants d'entreprise ou professions libérales. La consultation d'un coach gratuit est plutôt sollicitée par les enfants de professions intermédiaires du public – 18 % des enfants d'enseignants, infirmiers...

b. Des familles qui tentent d'exercer leur influence sur les choix des jeunes

Plus d'un jeune sur deux déclare qu'on lui a déconseillé certaines des orientations qu'il envisageait (54 %). **Les familles sont, dans ce domaine, la principale source d'influence (30 %)**. Viennent ensuite les enseignants à hauteur de 22 %. En revanche, ce type de conseils n'émane que rarement des conseillers d'orientation (PsyEN) (10 %) et des amis/camarades de classe (7 %). Au final, 54 % des jeunes à qui on a déconseillé une voie y ont tout de même postulé (Figure 15).

Figure 15 - Avez-vous envisagé des orientations que quelqu'un vous a déconseillées ? (en %)



Source : CRÉDOC pour le CNESCO, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

En outre, 37 % des jeunes estiment que leurs parents les ont poussés à suivre certaines options au cours de leur scolarité (latin, troisième langue...). Cette proportion est équivalente quelle que soit la voie d'enseignement choisie par le jeune au lycée (professionnelle, générale ou technologique), mais plus élevée lorsque ses parents sont cadres (43 % contre 35 % des enfants d'employés).

De même, 47 % des enfants de cadres déclarent que leurs parents les ont poussés à suivre certaines voies ou séries (dans l'enseignement secondaire), contre 40 % des enfants d'employés. En moyenne, ce sont 41 % des jeunes qui ont été influencés par leurs parents dans leur choix de voie d'enseignement ou de filière.

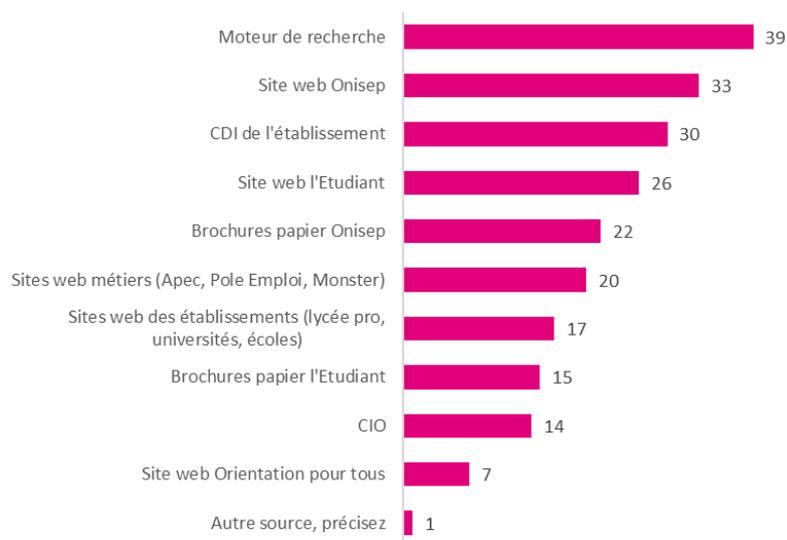
c. Des jeunes qui recherchent par eux-mêmes l'information en ligne

Les ressources web sont plébiscitées par les jeunes pour s'informer sur l'orientation : **39 % ont consulté un moteur de recherche, 33 % le site web de l'Onisep et 26 % le site de l'Etudiant** (Figure 16). Toutes sources web confondues (moteur de recherche, sites spécialisés dans l'orientation, sites des établissements ou sites métiers), **ce sont 69 % des jeunes qui ont consulté une ressource en ligne**. A titre de comparaison, ils sont 28 % à avoir consulté une des ressources papier proposées (brochures Onisep ou l'Etudiant). L'application Folios, développée par le Ministère de l'éducation nationale pour permettre aux élèves d'accéder à des ressources sur l'orientation, est connue de 14 %

des jeunes. Les ressources numériques semblent notamment utilisées par les plus jeunes : 40 % des 18-21 ans ont consulté le site web de l'Onisep, contre seulement 27 % de leurs aînés.

11 % des jeunes déclarent ne pas avoir cherché d'information, avec des disparités selon la voie suivie. Ils sont seulement 6 % parmi les étudiants ou diplômés du supérieur et 16 % parmi les élèves ou diplômés de l'enseignement professionnel.

Figure 16- Quelles sources avez-vous utilisé pour trouver de l'information ? (en %)



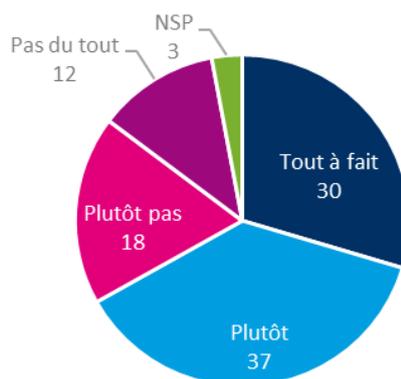
Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018

Les jeunes sont-ils satisfaits au final de leur parcours scolaire ?

a. Une satisfaction finale envers son orientation qui cache des disparités

Bien que critiques sur l'accompagnement à l'orientation dont ils ont bénéficié au sein de l'institution scolaire, au terme du processus d'orientation, deux jeunes⁵ sur trois s'estiment satisfaits du parcours d'études qu'ils ont choisi (67 %). Ce niveau de satisfaction diminue à l'arrivée sur le marché de l'emploi. Les jeunes qui se déclarent les plus satisfaits sont ceux qui sont toujours en cours d'étude (74 %). L'arrivée sur le marché de l'emploi est une forme de désenchantement en général, mais surtout pour les jeunes confrontés au chômage : 69 % de satisfaits chez les jeunes en emploi mais seulement 43 % chez les jeunes sans emploi (Figure 17). Les jeunes pour qui l'orientation n'a pas du tout été une source de stress (78 % de satisfaits) et les jeunes qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (75 % de satisfaits) sont plus satisfaits que les autres.

Figure 17 - Êtes-vous globalement satisfait(e) des orientations que vous avez choisies (en %) ?



Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

Cette moyenne cache néanmoins des disparités.

▪ Des disparités sociales

L'insatisfaction est très rare chez les enfants de cadres (du privé ou du public) : 20 % contre 31 % chez les enfants d'ouvriers, employés ou professions intermédiaires et 38 % des élèves dont le parent accompagnateur est au foyer.

⁵ Entre 18 et 25 ans.

Les jeunes les plus insatisfaits de leur orientation sont naturellement ceux qui ont renoncé à leur premier souhait d'orientation que ce soit à cause de la durée des études (41 % d'insatisfaits contre 30 % en moyenne) ou à cause du coût des études (38 % d'insatisfaits contre 56 % en moyenne).

- **Des disparités liées à la scolarité**

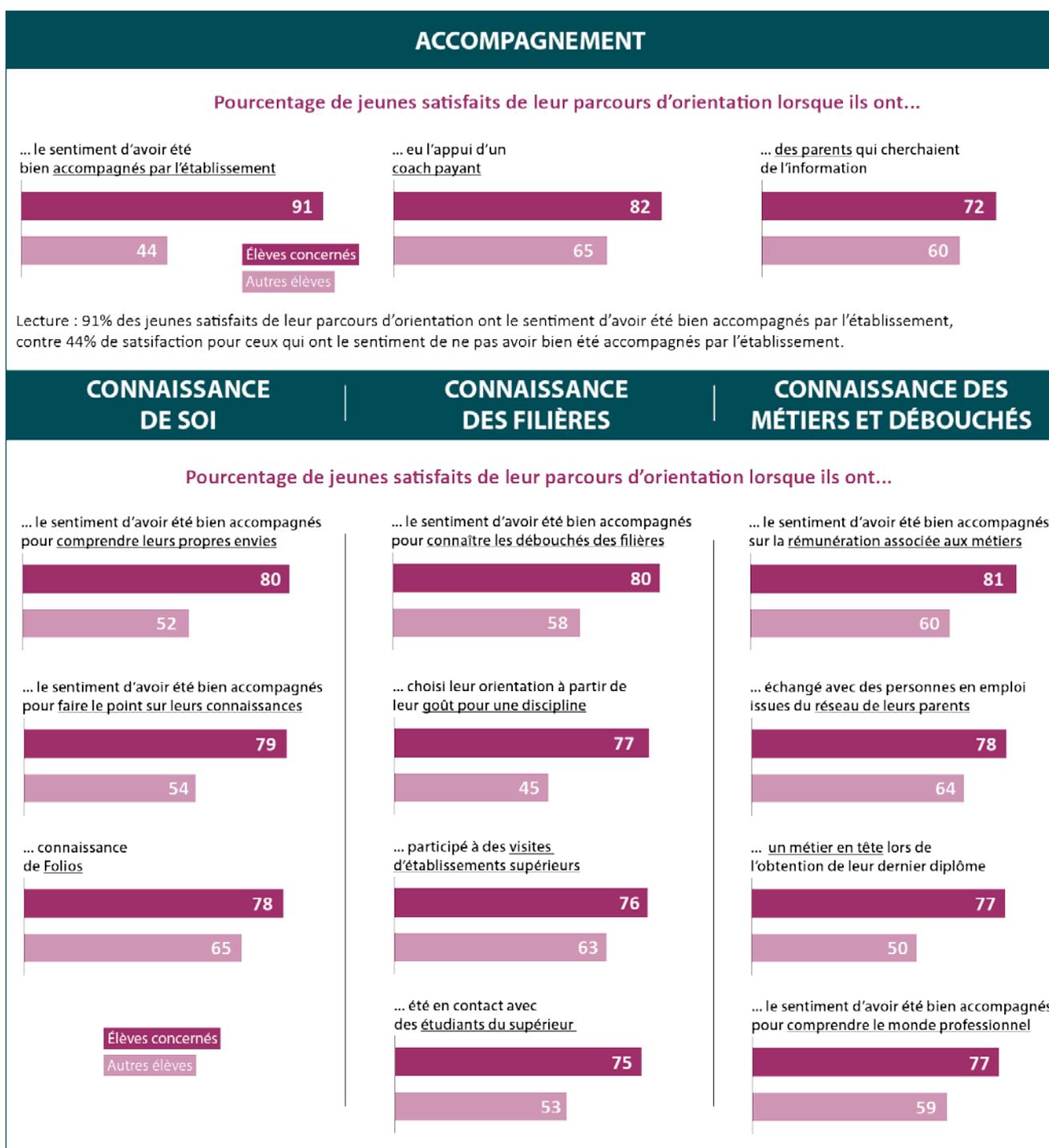
20 % des jeunes qui se définissent comme étant de « très bons élèves » sont insatisfaits. Ce score passe à 29 % pour les « plutôt bons élèves » et atteint 48 % chez ceux qui se définissent comme « mauvais élèves ».

La satisfaction est moindre pour les élèves et diplômés de l'enseignement professionnel : 32 % d'entre eux sont insatisfaits dont 17 % de très insatisfaits.

b. Une satisfaction qui croît lorsque les jeunes sont accompagnés et informés

Cette satisfaction est également plus importante (plus de 75 %) chez les élèves qui ont bénéficié d'un accompagnement solide, qui leur a permis d'explorer et de comprendre trois domaines : la connaissance de soi (goûts et compétences), la connaissance des filières et parcours possibles, la connaissance des métiers et des débouchés. L'accompagnement par l'établissement est le facteur le plus important pour la satisfaction en termes de parcours scolaire (Figure 18).

Figure 18 - Les facteurs de satisfaction concernant le parcours d'orientation des jeunes (en %)



Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

c. Des jeunes pour qui l'orientation a été une source de stress

Les jeunes sont 68 % à déclarer que l'orientation a été une source de stress, dont 32 % « qu'elle a tout à fait été une source de stress » (Figure 19).

Figure 19 - L'orientation a-t-elle été une source de stress ? (en %)



Source : CRÉDOC pour le Cnesco, enquête auprès des 18-25 ans, septembre 2018.

Les filles semblent plus touchées par ce stress (72 % contre 63 % chez les garçons), tout comme les étudiants et les diplômés de l'enseignement supérieur (74 % contre 60 % chez les élèves diplômés de l'enseignement professionnel).

On note également que les enfants d'ouvriers/employés (74 %) sont plus stressés que les autres.

ÉVALUATION AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS : QUEL ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES EN COLLÈGE ET EN LYCÉE ?

L'enquête inédite du Cnesco auprès des chefs d'établissement permet d'apporter un éclairage sur l'accompagnement des élèves dans leur parcours d'orientation. Les réformes récentes se sont concentrées sur les élèves de Terminale : si les classes bénéficient effectivement de deux professeurs principaux, les deux semaines dédiées à l'orientation n'ont pu être mises en place, faute de temps, que dans un tiers des établissements lors de cette première année de mise en œuvre de la réforme. Selon les résultats de l'enquête, les conseillers d'orientation (PsyEN) interviennent dans les établissements lors des conseils de classe et lors d'entretiens individuels ou de rencontres collectives. Enfin, l'enquête montre que les établissements sont mobilisés, déploient des moyens dédiés à l'orientation et s'ouvrent sur l'extérieur (particulièrement sur les entreprises et l'enseignement supérieur).

Le point méthodologique

Afin d'apporter un éclairage sur l'accompagnement des élèves dans leur parcours d'orientation, le Cnesco a mené une enquête inédite auprès de 1 271 chefs d'établissement de collèges et lycées publics (les conseillers d'orientation – PsyEN – n'étant pas présents dans les établissements privés, le questionnaire n'était que partiellement pertinent pour cette population). L'enquête a été administrée en juillet 2018 via un questionnaire en ligne. Une pondération a été appliquée afin que l'échantillon soit représentatif de la population des établissements scolaires français publics.

Réformes récentes de l'orientation : une mise en œuvre hétérogène la première année

Fin 2017, deux mesures ont visé à améliorer l'accompagnement des élèves de Terminale dans leur orientation : l'introduction d'un deuxième professeur principal pour les classes concernées et l'organisation de deux semaines consacrées à l'orientation dans l'établissement. Auparavant, en 2015, le Parcours Avenir avait été mis en place afin d'intégrer l'orientation dans chaque discipline. L'enquête du Cnesco interroge la mise en œuvre de ces dispositifs.

a. Deux professeurs principaux en Terminale

FORTE MISE EN OEUVRE

Depuis décembre 2017, les proviseurs doivent désigner deux professeurs principaux par classe de Terminale dans l'objectif d'accroître l'aide accordée aux élèves dans leur orientation.

89 % des proviseurs déclarent qu'il y a deux professeurs principaux pour chaque classe de Terminale dans leur établissement⁶.

11 % des proviseurs n'ont donc pas appliqué cette mesure durant l'année scolaire 2017-2018. **Les deux tiers des proviseurs ne l'ayant pas mis en place déclarent un manque de volontaires ou de personnes disponibles.**

b. Deux semaines consacrées à l'orientation en Terminale **MISE EN ŒUVRE PARTIELLE**

En novembre 2017, la réforme de l'entrée dans l'enseignement supérieur a rendu obligatoire la mise en place de deux semaines consacrées à l'orientation pour l'ensemble des classes de Terminale : une avant le premier conseil de classe (en décembre) et une autre avant le deuxième conseil de classe (entre janvier et mars).

32 %

des proviseurs déclarent
**avoir mis en place ces deux
semaines obligatoires**

Seuls un tiers des chefs d'établissement déclarent avoir pu mettre en place ces deux semaines obligatoires sur l'année scolaire 2017-2018. La mesure a été nettement moins appliquée dans les lycées professionnels (27 % contre 38 % dans les lycées d'enseignement général et technologique).

La moitié des proviseurs n'ont, en réalité, pu mettre en place qu'une seule semaine, très majoritairement celle venant avant le deuxième conseil de classe (40 % contre 10 % pour celle avant le premier conseil de classe).

Enfin, **dans un établissement sur cinq, aucune semaine de l'orientation n'a été balisée** pour les élèves de Terminale.



*Lorsque les établissements ont pu mettre en œuvre au moins une semaine dédiée à l'orientation, le contenu de ces semaines a donné lieu à divers formats d'activités : **rencontres avec des professionnels** (56 %) **ou des étudiants** (54 %), **participation à des événements hors de l'établissement** (52 %) et **aide à la recherche d'information** (50 %), **immersion en université** (39 %). À un moindre niveau, certains établissements ont proposé un temps laissé pour la recherche d'information ou la rencontre du conseiller d'orientation (PsyEN)⁷ (23 %, un stage ou une immersion en entreprise (22 %). De même, **peu d'établissements ont proposé des aides à la définition des compétences et aptitudes** (22 %) **et à la décision** (10 %). Au total, les activités organisées visent davantage à faire découvrir les métiers et les formations, parfois dans le cadre de formats novateurs, qu'à accompagner les élèves dans le premier travail de construction du choix d'orientation qui porte sur la définition de leurs compétences et aptitudes personnelles.*

⁶ Ou qu'ils n'avaient pas à le faire, compte tenu de la taille des effectifs.

⁷ Psychologue de l'Éducation nationale.

Créé par la loi de 2013, le Parcours Avenir est un dispositif visant à intégrer l'orientation au programme de chaque discipline. Un arrêté ministériel du 1^{er} juillet 2015 précise que le Parcours Avenir doit être formalisé et porté notamment auprès des conseils d'enseignement, du conseil pédagogique et du conseil d'administration.

L'enquête du Cnesco montre que la formalisation du Parcours Avenir est différente en collège et en lycée. Ainsi, **en collège, 73 % des chefs d'établissement déclarent avoir formalisé le Parcours Avenir, contre seulement la moitié en lycée (53 %).**

Les chefs d'établissement s'estiment très peu accompagnés dans cette formalisation. Ainsi, en collège, alors que le Parcours Avenir a été largement mis en œuvre, 41 % des principaux déclarent n'avoir reçu aucun accompagnement. *A contrario*, les lycées ont bénéficié d'un accompagnement plus important (29 % n'ont pas été accompagnés) mais qui n'a pas suffi pour obtenir une forte formalisation.

Une place à conforter pour les conseillers d'orientation (PsyEN)

L'enquête du Cnesco a permis d'interroger les chefs d'établissement sur la place accordée aux conseillers d'orientation (PsyEN) dans les collèges et lycées publics, en termes de moyens mais également en termes de capacité d'action pour accompagner les élèves.

Les conseillers d'orientation (PsyEN) partagent leur temps entre un ou plusieurs établissements publics et un Centre d'information et d'orientation (CIO). **En moyenne, en France, il y a un conseiller d'orientation (PsyEN) pour 1 200 élèves scolarisés dans le public (MEN, 2018).**

a. Une bonne intégration des conseillers d'orientation (PsyEN) dans la vie de l'établissement

▪ Présence dans l'établissement

Dans la majorité des établissements (73 % des lycées et 64 % des collèges), les conseillers d'orientation (PsyEN) passent au moins une journée par semaine dans l'établissement. Ils disposent également d'un bureau attitré dans 77 % des lycées et 63 % des collèges.

Seuls 12 % des collèges et 5 % des lycées voient le temps de présence des conseillers d'orientation (PsyEN) réduite à moins d'une demi-journée par semaine.

▪ Participation au conseil de classe

La participation des conseillers d'orientation (PsyEN) aux conseils de classe est très répandue au collège et plus en retrait au lycée.

Dans deux tiers des collèges (69 %), les conseillers d'orientation (PsyEN) assistent à des conseils de classe. Leur participation est plus importante au moment des deuxième et troisième trimestres (32 % au premier, 52 % au deuxième, 60 % au troisième). **Les collèges en éducation prioritaire intègrent beaucoup plus souvent les conseillers d'orientation (PsyEN),** à chacune de ces étapes (jusqu'à 74 % au troisième trimestre).

En lycée, 56 % des proviseurs déclarent que les conseillers d'orientation (PsyEN) assistent aux conseils de classe où sont proposées les décisions d'orientation et/ou où sont remplies les fiches avenir. Cette pratique est moins développée dans les lycées professionnels (les conseillers d'orientation (PsyEN) assistent à ces conseils de classe dans 49 % des lycées professionnels contre 63 % dans les lycées d'enseignement général et technologique).

b. Des conseillers d'orientation (PsyEN) qui ne peuvent pas rencontrer tous les élèves

63 %

part des lycées où les PsyEN
**ne peuvent pas rencontrer
tous les élèves de Terminale**

Dans la majorité des établissements, les rencontres avec les conseillers d'orientation (PsyEN) peuvent se faire sur la base de demandes d'élèves (73 % des établissements pour les élèves de 3^e comme pour les élèves de Terminale) ou d'un repérage par l'équipe éducative (69 % des établissements pour les élèves de 3^e, 71 % pour les élèves de Terminale).

Plus de la moitié des principaux de collège (58 %) déclarent que les PsyEN ne peuvent pas rencontrer systématiquement tous les élèves de 3^e. En lycée, ce sont 37 % des établissements où les conseillers d'orientation (PsyEN) rencontrent systématiquement tous les élèves de Terminale.

c. Des rencontres collectives organisées par les conseillers d'orientation (PsyEN)

Si le faible nombre des conseillers d'orientation (PsyEN) rend difficile une généralisation des entretiens individuels, les conseillers d'orientation (PsyEN) organisent, par contre, des actions collectives au sein des établissements. **Dans la quasi-totalité des établissements (86 % en collège, 85 % en lycée), les conseillers d'orientation (PsyEN) interviennent devant les classes.**

Dans environ un tiers des établissements, ils procèdent également à des entretiens collectifs, animent des ateliers thématiques ou organisent une cellule de suivi ou un groupe de prévention du décrochage scolaire.

Les sorties et rencontres avec des professionnels ne sont, quant à elles, que très rarement organisées par les conseillers d'orientation (PsyEN).

Une mobilisation des acteurs extérieurs à l'établissement

Les chefs d'établissement déclarent faire intervenir de nombreux acteurs dans l'accompagnement des élèves à l'orientation. **Les entreprises, les lycées et établissements d'enseignement supérieur ainsi que les anciens élèves apparaissent en premier lieu.** À un moindre niveau, les associations et les parents d'élèves sont également parfois sollicités.

a. Des établissements globalement ouverts sur leur environnement

▪ Mobilisation des entreprises

Les établissements entretiennent des liens avec les entreprises. **En lycée, ils sont même très nombreux (82 %) à déclarer travailler de manière récurrente avec certaines entreprises** (40 % des collèges), principalement dans les lycées professionnels (93 % contre 69 % dans les autres lycées). Seuls 13 % des collèges et 6 % des lycées n'entretiennent aucun lien avec des entreprises.

En lien avec les entreprises, les établissements développent principalement deux types d'actions : **présentation de métiers par des professionnels** (63 % des collèges, 76 % des lycées) **et visites d'entreprises** (55 % des collèges, 77 % des lycées). À un moindre niveau, des professionnels peuvent être invités à présenter leur entreprise (37 % des collèges et 56 % des lycées) ou à proposer du tutorat/mentorat (27 % des collèges et 12 % des lycées).

▪ Mobilisation des lycées et établissements d'enseignement supérieur

Selon les chefs d'établissement, **il est fréquent que des représentants de lycées** (pour les collégiens) **ou de l'enseignement supérieur viennent présenter leur établissement et ses filières aux élèves et/ou aux parents** (77 % des collèges, 79 % des lycées), **que des visites d'établissement soient organisées** (76 % des collèges, 68 % des lycées) **et que des échanges avec des lycéens ou des étudiants soient proposés** (53 % des collèges, 66 % des lycées). Les lycéens ont d'autant plus de chances de disposer d'un temps d'échange avec des étudiants si leur établissement accueille une classe préparatoire ou une formation STS.

▪ Mobilisation des associations

Les établissements entretiennent parfois des relations avec des associations en lien avec l'orientation. C'est le cas dans 43 % des collèges et 54 % des lycées. **En éducation prioritaire, ce type de partenariats est plus développé.**

Les associations sont alors sollicitées pour **participer à la déconstruction des stéréotypes** (18 % des collèges, 32 % des lycées), pour **faciliter le dialogue avec les familles** (12 % des collèges, 27 % des lycées) ou pour des **actions de coaching/conseil en orientation** (7 % des collèges et 18 % des lycées).

b. Des sollicitations d'anciens élèves et de parents d'élèves

▪ Mobilisation d'anciens élèves

La quasi-totalité des proviseurs de lycée déclarent solliciter d'anciens élèves afin qu'ils présentent les métiers, les filières ou les voies d'enseignement vers lesquels ils se sont orientés (95 %). Cette pratique est également très répandue en collège (70 %).

▪ Mobilisation de parents d'élèves

Les parents sont relativement peu sollicités pour témoigner de leur parcours. Ainsi, en 3^e, 35 % des collèges font intervenir des parents pour présenter leur métier. En Terminale, ils sont moins de 17 % (deux fois moins dans les lycées professionnels que dans les autres lycées).

35 %

des collèges font intervenir, en 3^e, des parents pour présenter leur métier

La dimension orientation prise en compte dans l'organisation de l'établissement

Au regard des déclarations des principaux et des proviseurs, les établissements semblent accorder des moyens à l'orientation et à l'accompagnement des élèves dans leur parcours : financement, temps dédié, accès à la documentation, mobilisation des professionnels de l'établissement. Sur plusieurs dimensions (budget spécifique, informations numériques), les lycées professionnels semblent mobiliser moins de ressources pour l'orientation que les lycées d'enseignement général et technologique.

a. Des moyens dédiés à l'orientation

La quasi-totalité des principaux et des proviseurs déclarent que l'orientation est inscrite dans le projet de leur établissement (93 % en collège, 89 % en lycée).

Un certain nombre ont la capacité d'allouer des financements à l'orientation. Ainsi, **43 % des chefs d'établissement, en collège comme en lycée, déclarent que leur établissement alloue des moyens financiers spécifiques à l'orientation**⁸. En lycée, des écarts importants d'allocation de budget à l'orientation existent entre les lycées professionnels (dans 34 % d'entre eux) et les lycées d'enseignement général et technologique (53 %).

S'ils n'en ont pas l'obligation, certains conseils départementaux (pour les collèges) et conseils régionaux (pour les lycées) participent également au financement lié à l'orientation. Ainsi, 14 % des principaux de collège et 6 % des proviseurs de lycée ont déclaré que le département ou la région leur allouait des fonds spécifiquement dédiés à l'orientation.

⁸ Il peut s'agir d'organisation d'événements (journée portes ouvertes, transport d'élèves vers des forums...), de création et diffusion de supports de communication, de rétribution des professeurs et des référents (indemnité pour mission particulière), de financement pour des associations partenaires...

b. Un temps réservé dans l'emploi du temps

Dans les emplois du temps, **des temps accordés à l'orientation apparaissent principalement pour les classes de 3^e et de Terminale, années décisives des choix d'orientation**. Cependant, sur les autres années de la scolarité, le temps sanctuarisé pour l'orientation est nettement plus faible.

Les chefs d'établissement considèrent que ce temps consacré à l'orientation se déroule principalement à travers des heures de vie de classe dédiées à la thématique (87 % en 3^e, 69 % en Terminale) et des journées balisées (79 % en 3^e, 76 % en Terminale). L'orientation peut également être intégrée lors de séquences en classe (38 % en 3^e, 40 % en Terminale).

c. Une documentation accessible dans les établissements

Dans la quasi-totalité des établissements (95 % en collège, 94 % en lycée) des informations sur les filières et les métiers sont disponibles au format papier au sein du CDI. En revanche, peu d'établissements (16 % des collèges et 40 % des lycées) proposent de la documentation au format papier sur les bourses et aides liées à la mobilité.

Les élèves semblent avoir accès à une documentation actualisée. En effet, **69 % des principaux et 80 % des proviseurs ont déclaré avoir reçu, durant l'année scolaire, de la documentation à destination des élèves** (ou de leurs parents) de la part du Service académique d'information et d'orientation (SAIO).

Cependant, les informations numériques liées à l'orientation sont parfois moins accessibles. 66 % des collèges et 63 % des lycées disposent de logiciels spécifiquement dédiés à l'orientation permettant un accès numérique au sein du CDI. En lycée, d'importants écarts d'équipement apparaissent entre les lycées professionnels (55 %) et les lycées d'enseignement général et technologique (72 %).

66 %

des collèges disposent de **logiciels spécifiquement dédiés à l'orientation**

d. Des acteurs mobilisés mais des chefs d'établissement peu formés sur l'orientation

Les chefs d'établissement considèrent très largement (81 % en collège et 81 % en lycée) qu'**il est facile de mobiliser l'équipe éducative de l'établissement autour de la problématique de l'orientation**. Dans 87 % des collèges et 92 % des lycées, l'équipe éducative se réunit au moins une fois dans l'année pour aborder l'orientation. **Dans la moitié des lycées (52 %) et 39 % des collèges, l'équipe se réunit trois fois ou plus dans l'année sur ce sujet de l'orientation**.

Selon les chefs d'établissement, les acteurs les plus impliqués dans l'orientation, outre les conseillers d'orientation (PsyEN) et eux-mêmes, sont les professeurs principaux (85 % en collège, 86 % en lycée). Les conseillers principaux d'éducation sont nettement moins impliqués (19 % en collège et 33 % en lycée).

De leur côté, **les chefs d'établissement sont nombreux à souligner leur manque de formation à l'orientation**, alors qu'ils sont chargés de la décision finale à chaque fin d'année scolaire. Seuls 27 % des principaux de collège et 36 % des proviseurs de lycée déclarent avoir été formés spécifiquement à l'orientation en tant que chefs d'établissement. Au total, **quatre chefs d'établissement sur dix n'ont jamais été formés à l'orientation durant leur carrière.**

Deux actions phares : le stage de 3^e et le forum des métiers

a. Stage de 3^e : un format plébiscité par les chefs d'établissement

Les chefs d'établissement sont attachés au stage de 3^e. Ils sont très peu nombreux à vouloir le supprimer (2 %) ou le réserver uniquement à certains élèves (14 %). **Ils considèrent, *a contrario*, qu'il faut le conserver (48 %) voire le dupliquer, en 3^e (9 %), mais surtout tout au long du collège (29 %).**

Dans la très grande majorité des collèges (95 %), les principaux déclarent qu'une minorité d'élèves (un quart ou moins) a des difficultés à trouver un stage. **Pour trouver un stage de 3^e, les réseaux familiaux sont mobilisés dans la quasi-totalité des collèges (97 %).** Les chefs d'établissement déclarent également s'appuyer sur les réseaux des enseignants (31 %). **Un collège sur quatre a également développé des partenariats avec des entreprises.**

Les collèges en éducation prioritaire doivent plus souvent accompagner les élèves. Ils font plus appel aux réseaux des enseignants (41 % vs 28 % dans les autres collèges), à des partenariats avec les entreprises (35 % vs 21 %) ainsi qu'à une banque de stages du conseil départemental (17 % vs 5 %) afin d'aider les élèves dans leur recherche de stage.

b. Forum des métiers : un accompagnement pas systématique

Le forum des métiers semble être une étape importante pour les établissements. **77 % des collèges et 84 % des lycées ont organisé un forum des métiers dans leur établissement et/ou organisé un déplacement pour y conduire leurs élèves** durant l'année scolaire 2017-2018.

Dans la majorité des établissements qui organisent un forum des métiers dans leurs locaux, les élèves ne bénéficient d'aucune séance de travail, en amont ou en aval (63 % en collège, 57 % en lycée). En revanche, **lorsque le forum des métiers se déroule à l'extérieur, les deux tiers des établissements organisent au moins une séance de préparation ou de débriefing avec les élèves** (63 % des collèges et 69 % des lycées).

ÉVALUATION DES POLITIQUES SCOLAIRES : QUEL BILAN DES POLITIQUES D'ÉDUCATION À L'ORIENTATION ?

Le rapport scientifique de la conférence (Dutercq, Michaut & Troger, Cnesco, 2018) ainsi que plusieurs rapports institutionnels permettent de dresser un bilan des politiques d'accompagnement à l'orientation en France. Malgré des réussites locales, la politique nationale a été marquée par une multiplicité des réformes créant une confusion dans les objectifs visés. Cela s'est traduit, localement, par une difficulté de coordination entre les différents acteurs et par un manque de lisibilité de l'offre pour les élèves et leurs familles. Les enseignants, en première ligne sur l'orientation, sont très peu formés sur le sujet alors que les conseillers d'orientation (PsyEN), formés, sont inégalement répartis sur le territoire. Au final, le processus d'orientation présente toujours de fortes inégalités sociales se traduisant notamment par des phénomènes d'autocensure.

Bilan des politiques d'éducation à l'orientation menées en France

Les recherches et de nombreux rapports institutionnels (*inspections de l'Éducation et des affaires sociales, 2013 ; Sénat, 2016 ; France Stratégie, 2017*) pointent des **lacunes multiples sur les différentes dimensions des politiques d'orientation**, ceci malgré quelques exemples volontaristes de politiques d'orientation notamment, en région (Centre-Val de Loire, Île-de-France, Bretagne, Nouvelle Aquitaine...) et dans certaines académies et établissements scolaires innovants. Ces difficultés apparaissent à différentes échelles.

a. Au niveau national : de multiples réformes mais une politique peu ambitieuse

Malgré de multiples réformes, la politique nationale d'orientation scolaire semble confuse et peu ambitieuse dans ses objectifs et instruments :

- **une multiplicité d'acteurs en charge de l'éducation à l'orientation et une gouvernance qui se cherche entre national et local**, avec des opérateurs et administrations déconcentrées peu pilotés ;
- **un manque de coordination interministérielle** pour traduire les réflexions, réelles, sur l'orientation tout au long de la vie, entraînant des doublons dans l'activité ;
- **un manque de visibilité** sur la réalité des ressources humaines et des financements ;
- **des instruments de politiques publiques inexistantes**, comme des politiques de recherche ou d'évaluation des dispositifs d'orientation ;
- **des outils nationaux peu innovants**, non coordonnés entre ministères, acteurs nationaux et locaux, voire absents (pas de normes communes d'information entre les ministères de l'Éducation nationale et le ministère du Travail par exemple, absence de schéma organisationnel des missions des acteurs...)

b. Aux niveaux régional et local : des difficultés de coordination

Les **Services publics régionaux de l'orientation (SPRO)** peinent à coordonner un ensemble large d'**acteurs** placés sous des tutelles et financements divers (Éducation nationale, jeunesse, emploi).

De plus, les **offres d'information et de conseil en orientation** apparaissent très **segmentées**, selon les statuts des structures, leurs publics et leur implantation territoriale. Les Centres d'information et d'orientation ne bénéficient pas d'une stratégie claire, en termes de publics, de financements, de carte...

c. Au niveau des usagers : une offre peu lisible

Pour les usagers, le processus d'orientation fait apparaître de nombreuses difficultés :

- **faible visibilité et lisibilité de l'offre** de prestations d'orientation ;
- **des points d'accueil nombreux mais disparates** : 8 500 points d'accueil, avec des disparités importantes selon le type de structures et le territoire ;
- **des prestations très inégales territorialement**, alors que le processus d'orientation engage des formes variées d'inégalités sociales, territoriales ou de genre ;
- un **développement fort du secteur privé** du coaching et de l'édition d'information professionnelle.

Les principaux interlocuteurs de l'orientation dans l'établissement

Au-delà des points d'accueil évoqués précédemment, plusieurs acteurs, dans l'établissement, interviennent dans le processus d'orientation, en contact direct avec les élèves ou non.

a. Des enseignants en première ligne mais très peu formés

Le code de l'éducation prévoit que le conseil à l'orientation fait partie des obligations de services des enseignants au même titre que l'évaluation ou la préparation des cours. De plus, l'orientation fait officiellement partie des programmes de la plupart des disciplines. Le professeur principal est considéré comme le professeur référent et l'interlocuteur privilégié des familles en matière d'orientation. Il reçoit une prime spécifique à sa fonction.

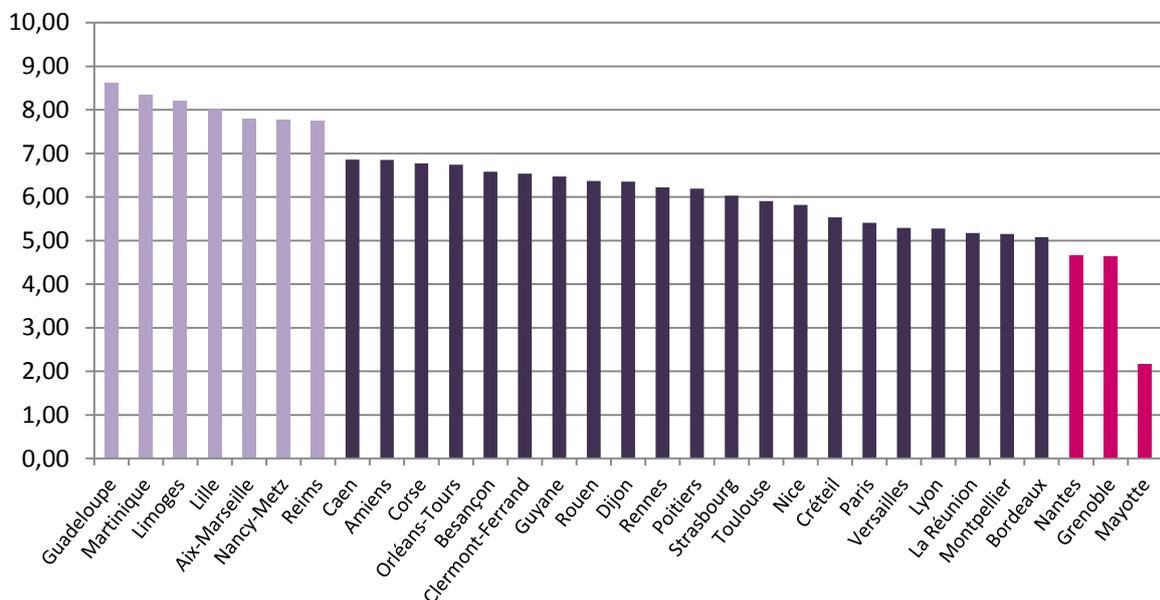
Positionnés comme interlocuteurs privilégiés, les enseignants sont pourtant très peu, voire pas du tout formés à l'éducation à l'orientation (*Cour des comptes, 2012 ; Sénat, 2016*). Leur information ne tient donc qu'à leur propre initiative.

b. Des conseillers d'orientation (PsyEN) formés, mais inégalement répartis

Les conseillers d'orientation (PsyEN) partagent leur temps entre les établissements et un Centre d'information et d'orientation (CIO). Ils sont **explicitement formés à l'éducation à l'accompagnement à l'orientation mais leur champ d'action dans l'établissement est limité** : ils doivent se concentrer le plus souvent sur la prévention du décrochage ou sur les élèves handicapés ou en grande difficulté.

De plus, la répartition des conseillers d'orientation (PsyEN) est inégale sur le territoire. En France métropolitaine, **les écarts peuvent varier de 4,64 conseillers d'orientation (PsyEN) pour 10 000 élèves dans l'académie de Grenoble à 8,21 dans l'académie de Limoges (Figure 20).**

Figure 20 - Nombre de conseillers d'orientation psychologues (PsyEN) pour 10 000 élèves du second degré public et privé en France à la rentrée 2016, par académie



Source : données MEN (DEPP), traitement Cnesco

Par ailleurs, le nouveau statut des PsyEN (anciennement conseillers d'orientation psychologues) suppose que ceux-ci doivent être titulaires d'un master en psychologie. **Le concours comprend une dimension psychologique dominante (Dutercq, Michaut & Troger, Cnesco, 2018).** Le concours débouche désormais ensuite sur une unique année de formation (contre deux auparavant) visant à spécialiser les PsyEN qui exercent dans le secondaire en orientation et élargit le champ des connaissances et entrées disciplinaires au-delà de la psychologie. Ces conseillers bénéficient peu de formation continue leur permettant de réactualiser leurs connaissances alors qu'ils interviennent au quotidien dans des domaines économiques et sociaux en très forte mutation et des champs d'activité professionnels sur lesquels la recherche, pour les praticiens, progresse en continue.

c. Une mobilisation de toute l'équipe éducative

Les chefs d'établissement pilotent les actions d'éducation à l'orientation. Ils sont en capacité d'inviter les conseillers d'orientation (PsyEN) à participer aux conseils de classe. Ils sollicitent également des interventions de divers partenaires pour l'information des familles et des élèves.

Le dispositif de suivi de l'orientation et d'information des familles peut être élaboré avec les enseignants et le PsyEN. Selon les établissements, l'intégration d'autres acteurs est variable. Ainsi, certains chefs d'établissement choisissent d'associer, plus ou moins fortement :

- **les professeurs documentalistes**, dans l'apprentissage de la recherche puis de l'analyse de l'information ;
- **les conseillers principaux d'éducation (CPE)**, dans la relation avec les familles, grâce à leur bonne connaissance de la vie de l'établissement et de l'environnement familial des élèves.

Des inégalités sociales persistantes dans le parcours d'orientation

Construire son parcours d'orientation nécessite de faire des choix qui s'articulent autour de deux questions essentielles : qu'est-ce que je veux faire ? Qu'est-ce que je peux faire ? Les recherches mettent en avant 3 types de comportement des élèves issus de familles défavorisées.

a. Autocensure

Si les choix peuvent être guidés par la réussite scolaire, **ils intègrent aussi des aspirations qui se fabriquent au cœur de la vie quotidienne, au contact des pairs et de la famille** (Guyon & Huillery, 2016 ; Van Zanten, 2009).

L'implication des familles joue généralement un rôle positif dans la réussite des études (à variables socio-économiques contrôlées) ; elle transmet cependant un grand nombre de stéréotypes sur les filières et les métiers (Li & al, 2007) pouvant entraîner des phénomènes d'autocensure.

Au final, les résultats de recherches (Bressoux, Lima & Rossignol, Cnesco, 2018) montrent que les élèves :

- sont conscients que **la réussite académique future ne dépend pas que du niveau scolaire actuel** mais que l'origine sociale aura un impact, direct ou indirect ;
- **surestiment le rôle de ces inégalités**, ce qui les conduit donc à sous-estimer leur réussite académique future.

Les recherches montrent également que **les stéréotypes sont également présents chez les professionnels de l'orientation** et peuvent ainsi renforcer l'autocensure des élèves (Boudesseul, 2010).

Pour contrer cette autocensure, certains programmes sont mis en place dans certains lycées, en collaboration le plus souvent avec des conseillers d'orientation (PsyEN), mais ils ne sont pas

généralisés. Par ailleurs, ils interviennent souvent tardivement dans la scolarité. Les recherches montrent cependant que **travailler sur ces représentations (de soi, des études, du travail) est plus efficace lorsque ces actions sont débutées au primaire, avant l'installation des représentations**, et poursuivies jusqu'à l'âge adulte (Fosket et al., 2004 ; Smith et al., 2005 ; Bimrose et al., 2008).

b. Choix non-maîtrisé

L'accès à l'information présente également des inégalités sociales. En effet, **les élèves défavorisés peuvent avoir une vision plus imparfaite des études** (filières, débouchés, aides financières, difficulté) **que les élèves dont les parents sont eux-mêmes passés par l'enseignement supérieur.**

Le contexte familial et l'environnement jouent un rôle essentiel dans les stratégies des jeunes par rapport à la recherche d'information en vue de se construire un projet professionnel (Injep, 2012). Deux profils de jeunes peuvent alors être identifiés :

- **les « jeunes stratèges » combinent différentes pratiques de manière organisée** : recherches sur Internet, autres ressources documentaires, contacts avec des professionnels...
- **les « jeunes dépendants » ont un parcours plus chaotique** en matière de recherche d'information et ont des difficultés à rechercher, décoder ou exploiter l'information. Ils se basent notamment sur les discours de leurs proches et des médias.

L'action de l'établissement ne compense pas toujours ces inégalités. Les établissements sont fortement différenciés en matière de caractéristiques socio-économiques et scolaires de leurs élèves et par conséquent en matière de mobilisation sur le sujet de l'orientation et de capacité à fournir de l'information pertinente (Draelants, 2017). **Les rencontres avec des professionnels ou des étudiants, ne sont pas proposées systématiquement par le ministère, et dépendent souvent des réseaux familiaux** (enquête Cnesco, 2018), ce qui pousse les jeunes issus de milieux défavorisés vers une reproduction sociale. **L'intervention dans le champ de l'orientation d'acteurs privés et payants**, qui sont mobilisés notamment par les enfants de cadres, est un nouveau facteur d'inégalités d'orientation d'origine sociale (Crédoc pour le Cnesco, 2018).

c. Choix maîtrisé

Les obstacles économiques peuvent conduire à des choix maîtrisés de la part des élèves et de leurs familles, appuyés sur **des stratégies visant à réduire les coûts des études et à maximiser leurs chances de réussite** (Troger, 2017).

Ainsi, l'enquête du Cnesco (Crédoc pour le Cnesco, 2018) montre que **le coût des études est un obstacle fort qui conduit un tiers des jeunes à renoncer à certaines filières.**

COMPARAISONS INTERNATIONALES : QUELLES POLITIQUES D'ÉDUCATION À L'ORIENTATION ?

Parties d'une vision adéquationniste, les politiques d'orientation des pays développés se sont construites traditionnellement comme un service individuel visant à accompagner les élèves les plus éloignés de l'école dans leurs choix de formation. Face à l'évolution très rapide des métiers, les jeunes doivent désormais être en capacité de « savoir évoluer » sur le marché du travail. Les politiques d'éducation à l'orientation, menées dans plusieurs pays, se concentrent ainsi sur l'accès à l'information, un travail réflexif sur soi-même et sur la prise de décision. L'approche de l'éducation à l'orientation implique tous les acteurs de l'établissement et peut, lorsqu'elle commence suffisamment tôt, réduire les stéréotypes de genre.

Historiquement, dans les pays développés, l'orientation comme parent pauvre des systèmes éducatifs

Lorsque le principe d'orientation des jeunes est apparu, il s'appuyait sur une conception **adéquationniste**, visant à orienter les jeunes en fonction des besoins du marché de l'emploi. Cette conception est restée très présente dans le débat public et dans les décisions politiques.

À l'exception de certains pays notamment anglo-saxons, **les politiques d'orientation se présentent traditionnellement comme un service individuel** visant à accompagner les élèves les plus éloignés de l'école dans le choix de leur formation professionnelle. Elles présentent alors plusieurs caractéristiques :

- **Concentration sur la fin de l'enseignement obligatoire ;**
- **Concentration sur les élèves les plus en difficulté ;**
- **Sans connexion forte avec les programmes scolaires ;**
- **Dans une vision à court terme** (aider les jeunes à choisir leur prochaine étape de formation) ;
- **Des interventions individuelles** (entretiens en face-à-face, tests psychologiques).

Dans l'OCDE, des mutations qui ouvrent la porte à un changement de modèle

Les évolutions éducatives et sociétales de ces dernières années ont entraîné, dans d'autres pays, des évolutions des politiques d'orientation.

a. Des évolutions éducatives majeures

- **La démocratisation de l'enseignement secondaire puis supérieur**

L'orientation apparaît à la fois comme la solution pour **ouvrir socialement l'enseignement supérieur** (**Angleterre** : les politiques autour du développement des aspirations) et surtout comme une **nécessité face à un public étudiant socialement et scolairement plus hétérogène**, qu'il faut guider dans l'université (**Angleterre** : politique visant « la première génération » d'étudiants dont aucun parent n'a fréquenté l'université).

- **L'individualisation et la flexibilité des cursus tant au lycée qu'à l'université**

L'**effacement des filières au bénéfice de formations plus modulaires**, validées par crédits tant au lycée qu'à l'université dans la majorité des pays de l'OCDE conduit également à accompagner davantage les étudiants dans leur choix de formation (plan d'éducation de chaque élève/étudiant accompagné par des conseillers d'orientation en **Finlande, Suède, Angleterre...**).

b. Des évolutions économiques et sociétales centrales

Les évolutions économiques et technologiques ont rendu caduques les analyses prospectives censées prédire les besoins du marché du travail.

85 % des métiers « du futur » (2030) n'existeraient pas encore (*Institute for the future, 2017*). Le modèle où une qualification professionnelle assure un métier n'est donc plus valable. **Aux savoirs, savoir-faire et savoir être, doit désormais s'ajouter le « savoir évoluer »**, dans le monde professionnel notamment (*Loufrani-Fredida et Saint Germes, 2013*). Les jeunes doivent donc acquérir des compétences qui leur permettront de s'orienter tout au long de leur vie et ainsi, détenir les compétences pour s'adapter aux évolutions économiques rapides.



De plus, l'approfondissement des démocratisations des régimes politiques, la **reconnaissance progressive des libertés individuelles et la montée de l'individualisation** donnent une place nouvelle à ces politiques qui mettent la reconnaissance de l'individu et de ses choix (de formation/travail) et sa connaissance de lui-même au cœur de leurs programmes.

Ces évolutions centrales ont conduit depuis 20 ans un ensemble de pays, d'abord anglo-saxons (**Angleterre, États-Unis, Australie...**), puis nordiques (**Norvège, Finlande, Suède...**) et asiatiques (**Corée**) à **renouveler le paradigme des politiques d'orientation** dont le champ d'action se trouve très largement élargi.

L'éducation à l'orientation : un nouveau modèle

Au service ponctuel destiné à accompagner les élèves en difficulté se sont substituées des politiques plus ambitieuses d'orientation tout au long de la vie.

Ces politiques d'orientation visent non plus uniquement à aider à trouver à court terme une formation professionnelle, mais à **apprendre à s'orienter dans le système de formation initiale puis tout au long de la vie pour ajuster au mieux ses compétences professionnelles.**

Ces politiques comportent deux dimensions saillantes :

- **Une éducation au développement de compétences de gestion de carrière dans le sens large du terme** (connaissance de soi, de son identité, stratégie d'apprentissage (métacognition), capacité de prise de décision, capacité de recherche de formation, d'emploi, d'analyse de marchés de l'emploi...);
- **La constitution de bases de données informationnelles** sur les formations et l'emploi solides, actualisées, impartiales et dont les interfaces d'utilisation sont orientées sur le consommateur pour éclairer ses décisions (vs base de données qui découlent d'une logique de producteurs d'information).

En **Australie**, la plateforme *MyFuture* (myfuture.edu.au) est utilisée par 1,5 million de personnes qu'elle accompagne au cours de leurs études puis dans leur insertion professionnelle. L'objectif est de fournir un « guichet unique » qui couvre tous les besoins d'information des jeunes, avec des entrées par métier mais aussi par formation. Il permet d'enregistrer ses propres objectifs de carrière. Cet usage du numérique répond à un défi géographique, car l'Australie abrite 3,7 millions d'élèves (de 12 à 18 ans) et 1,7 million d'étudiants, très dispersés sur le territoire. *MyFuture* s'appuie sur une plateforme déjà utilisée par 90 % des étudiants, sur laquelle ils peuvent se connecter avec les mêmes identifiants que ceux de l'espace numérique de leur institution scolaire.

Ces politiques répondent à trois objectifs, qui sont le plus souvent explicités :

- **Rendre les systèmes éducatifs plus efficaces** et efficaces (choix plus pertinent, limitation des abandons/redoublements);
- **Favoriser la construction d'une population active**, en développant par anticipation ses compétences personnelles pour favoriser la croissance économique future;
- **Développer une politique de cohésion sociale**, de réduction des inégalités de genre et sociales d'accès à la formation.

Concrètement, ces politiques :

- **Débutent dès le primaire, par des activités visant la meilleure connaissance de soi par l'élève pour tenter de lever les formes de déterminismes sociaux et de genre** : l'éducation à l'orientation se développe sous forme de continuum, tout au long de la scolarité, en adaptant ses étapes au développement des élèves; elle commence dès le primaire dans certains pays (**Finlande, Québec...**), avec un travail sur la connaissance de soi et de ses aspirations : les recherches montrent en effet que son efficacité est alors maximisée, notamment en ce qui concerne la lutte contre les inégalités sociales dans les parcours (*Bimrose et al., 2008*);

En **Australie**, une recherche sur les aspirations de carrière des étudiants de divers contextes socio-économiques montre l'importance de travailler sur les aspirations dès le primaire et pas seulement sur les dernières années du secondaire (Gore et al., 2017). Les dispositifs de « cordées de réussite » visant à soutenir les élèves défavorisés par un travail de soutien scolaire se sont montrés peu efficaces : les politiques visent actuellement à développer les aspirations dès le début de la scolarité dans le cadre d'une éducation inclusive, en complément du soutien académique.

- **Intègrent des outils types portfolios** : ces outils permettent d'analyser les évolutions des élèves ;

En **Ontario (Canada)**, un portfolio « *All about me* » est proposé aux enfants à partir de la maternelle pour évaluer ce qu'ils savent d'eux-mêmes et leurs aspirations d'avenir. Il est aussi un outil de dialogue avec les parents d'élèves. Il s'agit de favoriser un développement identitaire en permettant à l'élève de percevoir ses intérêts et aptitudes.

- **Intègrent l'orientation dans les programmes scolaires**, sous forme de cours obligatoires pour l'ensemble des élèves (**Finlande, Écosse, provinces canadiennes...**) : connaissance de soi, de son identité, stratégie d'apprentissage (métacognition), capacité de prise de décision... ;

En **Ontario (Canada)**, le cours « exploration de carrière » est obligatoire dès la 10^e année (équivalent de la classe de 2nde). Des enseignements optionnels peuvent également être suivis entre la 9^e et la 12^e année (les dernières avant l'enseignement supérieur). Les cours développent, en plus de la connaissance de soi et de compétences liées à l'orientation (prise de décision,...), les habiletés d'apprentissage, les savoir-faire en matière de relations interpersonnelles, et interrogent le rapport au changement.

En **Colombie Britannique (Canada)**, différents cours obligatoires d'éducation à l'orientation et de gestion de soi représentent 60h par an, de la maternelle à la 12^e.

En **Finlande**, les élèves reçoivent des conseils concernant leurs apprentissages et leurs choix éducatifs dès l'âge de 7 ans (début de la scolarité obligatoire). Dans l'enseignement secondaire supérieur général, un cours obligatoire est complété d'un cours de spécialité. Les deux sont suivis pendant trois ans, à raison de 38h par an. Des périodes d'expérience professionnelle sont aussi mises en place comme suit : 1-2 jours de familiarisation au travail avec le personnel de l'école (6^e) ; 1-3 jours à l'extérieur de l'école, par exemple, sur le lieu de travail des parents (5^e) ; 10 jours hors de l'école, avec un maximum de 6 heures de travail par jour (3^e). Dans l'enseignement professionnel, un minimum d'une semaine et demie par an consacrée à l'orientation est obligatoire.

- **Développement des actions auprès de classes entières** : l'objectif est ici de limiter les mécanismes d'autocensure qui empêcheraient certains élèves de profiter des actions mises en place ; des entretiens collectifs peuvent également être menés ; l'accompagnement individuel est ciblé sur les moments clés, en fonction des besoins des élèves ;
- **S'appuient sur l'expérience et le retour d'expérience** : l'éducation à l'orientation favorise l'apprentissage par l'expérience et propose un retour réflexif sur cette expérience : immersion dans les filières visées, immersion en entreprise individuelle ou collective, mentorat avec des interventions de professionnels formés et d'élèves/étudiants plus âgés...
- **Mobilisent l'ensemble des parties prenantes** : communauté éducative (y compris les parents), collectivités territoriales, entreprises, associations, enseignement supérieur, mais aussi services de l'emploi...

En **Allemagne**, depuis 1971, les conseillers professionnels du service fédéral de l'emploi (SFE) interviennent dans les établissements, dans chaque classe, pour donner des cours de deux heures lors de l'avant-dernière année d'enseignement obligatoire, ainsi que pour des cours complémentaires et ateliers d'orientation ou des entretiens individuels de très courte durée. Les élèves se rendent également dans les centres d'information professionnelle du SFE pour des entretiens approfondis.

- **Visent à lutter contre les stéréotypes** : les actions menées peuvent conduire à réduire les inégalités sociales et de genre liées à l'autocensure des jeunes.

En **Angleterre**, le programme *Aimhigher* puis les programmes *d'Outreach*, favorisant la rencontre entre les universités et les lycéens ainsi que les périodes courtes d'immersion de ceux-ci dans des filières universitaires, a permis de rassurer certains élèves sur leur légitimité à faire des études supérieures. Le programme s'adresse également aux parents au travers des maisons de quartier. Pour les jeunes dont les parents ne sont pas allés à l'université, un travail pour développer leurs aspirations pour des métiers qualifiés et des études supérieures débutent dès le primaire.

En **Autriche, Bulgarie, Allemagne, Italie, Lituanie et Slovaquie**, le projet « *Boys in Care* » financé par la Commission européenne a pour objectif d'inciter les jeunes hommes à s'orienter vers des formations menant à des professions à dominante féminine (soins de santé, soins gériatriques, éducation de la petite enfance, enseignement primaire...). Enseignants et conseillers d'orientation sont alors mobilisés, suite à une formation, et reçoivent des mallettes à outils (des stratégies, des connaissances, des mécanismes, des outils pédagogiques...), qui leur permettent de soutenir des jeunes hommes quant à leurs choix atypiques de vocation. Cela permet d'élargir les choix de ces élèves, d'accroître leurs possibilités de réussite et de lutter contre les stéréotypes de genre.

10 PRÉCONISATIONS PHARES POUR AIDER LES ÉLÈVES À CONSTRUIRE LEUR PARCOURS D'ORIENTATION

Le Cnesco, en partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental (CESE), France Stratégie et le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) a organisé une conférence de comparaisons internationales sur l'éducation à l'orientation. **Éclairé par les évaluations produites par les chercheurs et le travail collectif de plus de 350 acteurs et décideurs de la communauté éducative, le Cnesco présente ses préconisations pour aider les élèves à construire leur parcours d'orientation.**

Préalable : clarifier les objectifs de la politique d'éducation à l'orientation

- **objectifs économiques** (croiser des temporalités de développement économique de court et de long terme pour dépasser le simple adéquationnisme formation-emploi) ;
- **objectifs en termes de cohésion sociale** (ouverture sociale des formations, élévation des aspirations des élèves défavorisés, en situation de handicap...);
- **objectifs en termes de cohésion nationale** (offrir, à tout jeune, un service de qualité sur l'ensemble du territoire national).

Cinq principes essentiels : pour le développement d'une politique d'éducation à l'orientation efficace et juste

- **Apprendre à s'orienter plutôt qu' « être orienté » :** ces politiques d'orientation visent non plus uniquement à aider à trouver à court terme une formation professionnelle, mais à apprendre à s'orienter dans le système de formation initiale puis tout au long de la vie pour ajuster au mieux ses compétences professionnelles.
- **Mettre en place un continuum de l'éducation à l'orientation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur afin de faciliter l'orientation tout au long de la vie et de lutter efficacement contre les inégalités :** démarrer les actions, notamment de connaissance de soi, dès le primaire (avant que les stéréotypes ne soient installés) et sécuriser un parcours progressif en conservant trace des réflexions (outils de portfolio).
- **Mettre en œuvre certaines actions liées à l'orientation dans le cadre de classes entières** pour limiter l'autocensure (par exemple, un élève ne s'imaginant pas dans l'enseignement supérieur pourrait ne pas se porter volontaire pour une visite d'établissement).
- **Permettre des parcours individualisés plutôt que des orientations** définitives et des parcours fortement séparés : développer les passerelles et les possibilités de retour en arrière.
- **Favoriser l'interaction de l'école avec les autres parties prenantes :** familles, collectivités territoriales, entreprises, associations, ministère du travail ou de l'enseignement supérieur...

Des actions prioritaires

1. Promouvoir une plateforme nationale « guichet unique » d'informations et de contacts géolocalisés

Cette plateforme nationale publique doit permettre d'accompagner les élèves de leurs premiers choix, au collège, jusqu'à leur insertion professionnelle. Elle doit :

- **rassembler les informations régionales, nationales et internationales** sur les filières, leurs passerelles et leurs débouchés, sur les métiers et notamment les métiers de demain et les secteurs porteurs ;
- **proposer une entrée par territoire, appuyée sur des technologies de géolocalisation**, pour permettre aux jeunes de faire le lien entre des formations et leur accès en transports et la disponibilité de places d'internat, venant compléter une entrée par domaine professionnel ou filière ;
- **proposer des contacts utiles et régionaux** (professionnels de l'accompagnement, entreprises qui recrutent...),
- **garantir une information impartiale, transparente et actualisée**, alimentée par un tiers de confiance.

Ils l'ont fait... à l'étranger

En **Australie**, la plateforme *MyFuture* (<https://www.myfuture.edu.au>) est utilisée par 1,5 million de personnes qu'elle accompagne au cours de leurs études puis dans leur insertion professionnelle. L'objectif est de fournir un « guichet unique » qui couvre tous les besoins d'information des jeunes, avec des entrées par métier mais aussi par formation. Il permet d'enregistrer ses propres objectifs de carrière. Cet usage du numérique répond à un défi géographique, car l'Australie abrite 3,7 millions d'élèves (de 12 à 18 ans) et 1,7 million d'étudiants, très dispersés sur le territoire. *MyFuture* s'appuie sur une plateforme déjà utilisée par 90 % des étudiants, sur laquelle ils peuvent se connecter avec les mêmes identifiants que ceux de l'espace numérique de leur institution scolaire.

La qualité des informations disponibles sur les plateformes privées doit être évaluée puis labellisée au niveau interministériel.

2. Développer la connaissance de soi, particulièrement en éducation prioritaire

Des programmes sur la connaissance de soi doivent être déployés en trois temps :

- dans les collèges d'éducation prioritaire, dans un premier temps ;
- dans l'ensemble des collèges, dans un deuxième temps ;
- dans l'ensemble des écoles primaires, à moyen terme.

Ces programmes peuvent se traduire par des activités de réflexion des jeunes sur ce qu'ils aiment, en articulant le scolaire et l'extrascolaire : partir d'une activité que l'élève apprécie (créative,

sorties...) pour en déduire les compétences qu'elle développe, les appétences et valeurs qu'elle révèle et les liens éventuels qui peuvent être faits avec les disciplines.

Pour les plus âgés, l'utilisation des jeux de rôle permet d'approcher des situations non quotidiennes : s'imaginer dans une situation professionnelle, jouer les relations avec un supérieur, un client...

Ils l'ont fait... en France

Au **lycée de la Mer de Gujan Mestras**, dans l'académie de Bordeaux, un atelier théâtre a été mis en place pour la connaissance de soi et la confiance en soi, impliquant 90 élèves sur trois classes durant les heures d'accompagnement personnalisé (1h/semaine, pour les élèves de 2^{de}), ou sur les heures de cours (pour les élèves de 1^{re} et de terminale, en préparation à l'oral). À travers des exercices théâtraux, les élèves sont amenés à faire le point sur leurs aspirations et compétences, qu'ils connaissent trop peu, et à réfléchir sur leurs principales qualités. Le jeu théâtral leur permet notamment d'expérimenter la façon dont ils peuvent exprimer ces qualités et l'image qu'ils renvoient en parlant (confrontation de son intention au ressenti du groupe devant lequel on parle).

3. Proposer un programme de lutte contre les inégalités d'orientation

- Accessibilité de l'information dans les territoires ruraux

Faire venir l'information et le conseil jusqu'aux jeunes des territoires isolés en organisant la présence des professionnels de l'accompagnement auprès de tous les élèves, particulièrement les plus éloignés des sources d'information (bus de l'orientation).

Ils l'ont fait... en France

Sur les vingt communes du territoire du Morbihan, l'association **Relais jeunes 56** (<https://www.agsoutienparental.com/>) met en place plusieurs projets qui visent à aller à la rencontre des familles et des jeunes pour pallier la difficulté à sortir du territoire pour aller vers l'information. Elle réalise depuis un an du soutien aux parents à domicile. Son objectif est de mettre en place un « Bus de l'orientation », sorte de CIO mobile qui permettrait de mettre à la disposition des jeunes et de leurs familles des informations, des permanences de professionnels (CIO, mission locale, BIJ, CPAM, CAF, Prévention des risques...) mais également de répondre directement à leurs interrogations en face à face et de les accompagner physiquement vers les structures de droits communs.

- Élévation des aspirations des élèves défavorisés

Développer un crédit d'heures supplémentaires accordées aux élèves boursiers pour leur orientation et accompagner leurs familles dans la connaissance des formations et des outils d'orientation.

Ils l'ont fait... à l'étranger

En **Angleterre**, le programme *Aimhigher* puis les programmes d'*Outreach*, favorisant la rencontre entre les universités et les lycéens ainsi que les périodes courtes d'immersion de ceux-ci dans des filières universitaires, a permis de rassurer certains élèves sur leur légitimité à faire des études supérieures. Le programme s'adresse également aux parents au travers des maisons de quartier. Pour les jeunes dont les parents ne sont pas allés à l'université, un travail pour développer leurs aspirations pour des métiers qualifiés et des études supérieures débutent dès le primaire.

Identifier les zones dans lesquelles les élèves ont peu d'aspiration (faible taux d'accès à l'enseignement supérieur) et s'assurer que des actions visant à déconstruire les stéréotypes sociaux et à accompagner les élèves défavorisés ciblent ces territoires.

- Déconstruction des stéréotypes de genre dès le primaire

Développer dès le primaire des programmes de lutte contre les stéréotypes de genre (ne pas associer les noms de métiers à un genre (« le médecin », « la secrétaire »...), faire réagir les élèves aux représentations des hommes et des femmes dans leurs lectures ou dans les médias).

Ils l'ont fait... en France

Un travail sur la déconstruction des stéréotypes de genre a été mené dans **l'académie d'Aix Marseille** auprès d'une classe de 5^e et une classe de 4^e par la conseillère d'orientation (PsyEN) et le professeur documentaliste. Les deux classes ont eu à faire des recherches personnelles sur la place des femmes, de l'Antiquité à aujourd'hui. À partir de ces éléments, tous les élèves du collège ont organisé une exposition de sensibilisation qui s'adressait également aux adultes. Pour la classe de 4^e, un travail spécifique d'études de cas et notamment de situations problématiques sur la mixité dans les métiers a été mené. Au préalable, un échange sur les stéréotypes a été rendu possible par l'utilisation d'un photolangage (engager une discussion à partir d'une image).

- Accompagnement des élèves en situation de handicap

Développer un espace d'échanges entre élèves, étudiants et professionnels en situation de handicap afin de surmonter les obstacles, réels ou supposés, liés aux choix d'une filière ou d'un métier.

Ils l'ont fait... en France

Afin de lutter contre le décrochage des lycéens handicapés et favoriser leur poursuite d'études dans le supérieur, la Fédération Étudiante pour une Dynamique Études et Emploi avec un Handicap (**FÉDÉEH**) coordonne depuis 2011 l'essaimage national du programme PHRATRIES initié en 2008 par l'ESSEC et la MAIF sur le Val d'Oise (<http://fedeeh.org/>). Il s'agit d'un accompagnement dans la durée de jeunes handicapés en milieu ordinaire, de la 3^e à la terminale, qui repose sur du tutorat étudiant, collectif (par groupes de 5-6 jeunes du même âge environ) et hebdomadaire. Les séances durent environ 2 heures et ont lieu hors temps scolaire, au sein de l'établissement supérieur engagé localement dans le dispositif (université ou grande école). Elles sont animées par des binômes d'étudiants tuteurs formés et accompagnés tout au long de l'année qui proposent aux jeunes divers ateliers sous forme de jeux, débats, travaux en équipe, etc.

Des actions pour construire un véritable parcours d'orientation

4. Mettre en réseau les acteurs locaux pour permettre la découverte des métiers

Créer au niveau départemental un répertoire de contacts (parents volontaires, entrepreneurs locaux, associations...) pour échanger avec les élèves : rencontres dans l'établissement, échanges mails ou tchat sur des questions liées au parcours...

Valoriser les pratiques innovantes au niveau académique : par exemple, la découverte des métiers à partir d'un objet du quotidien (smartphone) pour comprendre les domaines professionnels correspondants (métiers de la conception, du marketing, de l'environnement...).

Ils l'ont fait... en France

Pro2Science est une initiative développée et soutenue par l'**Onisep** qui propose des séquences d'apprentissage qui permettent d'aborder des concepts et des expériences dans plusieurs disciplines et de faire le lien avec des familles de métier à découvrir à partir d'objets. Un projet autour de l'écran tactile a ainsi été mis place pour les classes de 4^e (<http://www.onisep.fr/pro2science>). Il peut se décliner autour de plusieurs disciplines : anglais, mathématiques, physique-chimie, SVT, histoire-géographie, enseignement moral et civique, français, technologie ou encore arts plastiques, en lien avec le professeur documentaliste et le conseiller d'orientation (PsyEN).

Labelliser les associations qui mettent en place des dispositifs efficaces à partir d'une évaluation de leur action.

5. Dès le collège, accorder plus de temps à l'expérimentation des métiers

Un temps doit être consacré à la découverte des métiers par l'expérience et le contact direct avec un professionnel dans son environnement.

- Enquête sur les métiers

Proposer aux élèves de devenir des reporters des métiers auprès des professionnels (préparer un entretien, organiser l'interview, restituer l'échange sous un format défini par les élèves - vidéo, site Internet, journal de l'établissement).

- Immersion dans une entreprise

Multiplier les périodes de stage mais surtout les **périodes d'immersion en entreprise**.

Ils l'ont fait... en France

En **Ariège**, une période de « classe en entreprise » a été mise en place pour des élèves de baccalauréat professionnel vente. L'idée est de délocaliser la classe au sein d'une entreprise, en présence de l'enseignante. Cela permet à la fois d'aider les élèves à se projeter dans l'univers professionnel, avec un effet remobilisant et remotivant, et de permettre à l'enseignante de maintenir, voire de créer, un lien durable avec les professionnels du secteur.

Le plus souvent, le dispositif « Classe en entreprise » consiste à accueillir une classe, généralement de troisième ou seconde, en entreprise pendant trois jours. Le programme est aménagé pour comporter des cours qui ont lieu dans les locaux de l'entreprise et des séquences de découverte du milieu professionnel. Le dispositif estime que la disponibilité des représentants de l'entreprise pour accueillir un groupe de 24 élèves sur 3 jours est la même que celle nécessaire à l'accueil de deux stagiaires sur une semaine.

- Simulation d'entreprise

Favoriser la **création de « junior entreprises »** au sein des établissements.

6. Découvrir les filières à travers l'expérience des étudiants et l'immersion

Favoriser l'accompagnement par les pairs : organiser des simulations d'entretiens d'orientation entre élèves pour discuter de ses motivations (les élèves de 2^{nde} avec ceux de terminale, les élèves de 1^{re} avec les étudiants de licence), rémunérer (ou faire valoriser par les universités) des étudiants ambassadeurs.

Ils l'ont fait... en France

Développée par l'association **Article 1** (<https://article-1.eu/actualites/labellisation-plateforme-inspire-ministere-enseignementsup/>), la plateforme Inspire permet à des lycéens d'explorer des pistes d'études grâce à un algorithme basé sur des questionnaires explorant leurs appétences. Pour les pistes qu'ils décident de sélectionner comme « favori », les lycéens se voient proposer des contacts d'étudiants « Éclaireurs » qui ont suivi ces filières et qui sont de profil comparable au leur. La plateforme a été labellisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2017.

Généraliser les expériences d’immersion à l’université pour les élèves de lycée : découverte de l’établissement et cours à l’essai dans différentes filières sur un mode volontaire (semaines de congés scolaires, semaine de l’orientation...), ou sous forme de MOOC pour les filières non présentes sur le territoire.

Ils l’ont fait... en France

En région Île-de-France, l’**université de Cergy-Pontoise** (<https://www.u-cergy.fr/fr/index.html>) propose trois phases de rencontre avec les filières pour les élèves de lycée. En 2^{nde}, l’exploration se fait à travers le dispositif Cap Fac, adressé à 150 lycéens des 9 lycées de l’agglomération de Cergy. Durant 3 jours pendant les vacances de printemps, ceux-ci ont l’opportunité de visiter l’établissement et de suivre des ateliers, notamment l’atelier « Portrait-Robot de l’enseignement supérieur » qui déconstruit les stéréotypes sur l’université. Ce dispositif concerne les jeunes culturellement et socialement éloignés de l’enseignement supérieur. Il est préparé au niveau des lycées partenaires.

Des actions pour impliquer tous les acteurs de la communauté éducative

7. Former l’équipe éducative en partant des problématiques locales

Mettre en place des formations locales, partant des problématiques rencontrées par les acteurs, pour en déterminer le contenu.

Profiter des formations pour créer des relations inter-niveaux et mutualiser les connaissances des acteurs de l’éducation. Mettre en place un travail partenarial entre le secondaire et le supérieur autour des attendus des filières

Ils l’ont fait... en France

Une formation à l’initiative de l’**Académie de Rennes**, co-portée par 4 inspecteurs et les 4 universités (directeurs de SIOP notamment), réunit les enseignants de lycées et d’universités. Organisée sur 6 journées en 2017-2018, à destination des professeurs principaux de 1^{re} des lycées publics du territoire et des proviseurs ou proviseurs adjoints, elle comporte deux volets. Le premier est informationnel, avec un apport de contenu sur l’orientation et l’histoire du concept d’orientation. Les universitaires expliquent grâce à des résultats d’études aux enseignants de lycée le caractère souvent non linéaire des parcours des étudiants, contrairement à certaines idées reçues. Des ateliers d’échange ont ensuite lieu sur les facteurs de réussite étudiante et les compétences attendues en licence (à partir des attendus de Parcoursup). Les enseignants des deux niveaux confrontent leurs représentations et proposent des pistes pour préparer les élèves à la transition. Un débriefing est réalisé avec le chef d’établissement pour envisager comment mettre en place ces préconisations dans le lycée.

8. Former le plus de familles possibles à l'accompagnement à l'orientation

La formation des familles doit porter sur plusieurs éléments : **recherche d'information, aide à la décision, accompagnement à la formalisation des compétences, utilisation des plateformes d'affectation...**

9. Mettre en place un mentorat réalisé par des professionnels

Un dispositif de mentorat proposé par les professionnels des domaines visés pourrait permettre un accompagnement des élèves à plusieurs niveaux : **aide dans le parcours, relecture de CV, proposition de contacts...** Les mentors doivent recevoir une formation spécifique pour éviter les effets négatifs mis en évidence par la recherche (abandon du mentor en cours du programme).

10. Évaluer des dispositifs nationaux et régionaux

L'évaluation de ces dispositifs doit **garantir la qualité de l'accompagnement de tous les élèves sur l'ensemble des territoires.**

PROJETS INNOVANTS SUR L'ÉDUCATION À L'ORIENTATION

Des acteurs de terrain, dans les établissements et en dehors, travaillent quotidiennement pour accompagner les élèves dans la construction de leur parcours d'orientation. **Les projets présentés illustrent des résultats de recherche et leur font écho.**

Un escape game pour s'orienter !

La Bretagne est une région paradoxale avec d'excellents résultats au baccalauréat et un taux de poursuite d'études dans le supérieur qui est lui inférieur à la moyenne nationale. Dans ce contexte, l'un des objectifs du projet académique est de conforter l'ambition scolaire pour l'enseignement supérieur en affirmant la cohérence des parcours d'orientation : comment donner envie aux lycéennes et lycéens de poursuivre dans l'enseignement supérieur ? Comment les accompagner dans la construction de leur parcours ? Comment valoriser la diversité des possibles et éclairer les choix des élèves de l'académie de Rennes en matière d'orientation ? L'académie en collaboration avec les acteurs de l'orientation a développé le dispositif « 1001 orientations, la mienne me correspond ! » qui s'articule autour de 3 outils :

- **Une plateforme d'information sur l'orientation** sur Tumblr et Facebook pour simplifier l'accès à l'information. Les lycéens ne trouvent que l'essentiel.
- **Un réseau d'ambassadeurs**, constitué à ce jour de 23 étudiantes et étudiants bretons pour témoigner de la construction de leur parcours d'orientation.
- **Des animations autour de l'orientation** (dont un escape game) mises en place dans les salons et les lycées permettant aux jeunes de réfléchir à leur projet d'orientation d'une façon ludique. Plus de 500 élèves ont déjà participé à ces animations. L'escape game de l'orientation a remporté le prix impulsions académique.

« *Actuel, participatif et ludique, ce jeu permet aux lycéennes et lycéens d'être acteurs de leur orientation en valorisant la variété des ressources disponibles pour effectuer leurs recherches (guide ONISEP, site internet,...). Il invite les jeunes à communiquer, s'entraider, à réfléchir à plusieurs... »*

Céline Guerrand, Directrice de la communication de l'Académie de Rennes

Les élèves (par groupe de 3) ont 15 minutes pour résoudre une mission. Le décor (un CIO), la vidéo expliquant le défi, le chronomètre sont autant d'éléments permettant de se plonger dans un imaginaire, d'adopter un rôle actif dans la découverte des indices et la résolution des énigmes. Cette posture active permet une implication des jeunes et une appropriation plus efficaces des informations.

Céline Guerrand, directrice de la communication

Académie de Rennes

Un bus de l'orientation pour aller à la rencontre des jeunes (Morbihan)

L'association Relais jeunes 56 met en place plusieurs projets qui visent à aller à la rencontre des familles et des jeunes sur le territoire du Morbihan. L'association Relais Jeunes 56 agit dans le domaine de la prévention, de la protection de l'enfance, du soutien à la parentalité (de la période la périnatalité à l'adolescence) et de l'insertion sociale et professionnelle.

Elle intervient auprès de famille dans le cadre d'une prévention précoce et leur permet ainsi de bénéficier du soutien éducatif/parental à domicile auquel elles peuvent prétendre. Relais Jeunes 56 intervient à domicile et privilégie la proximité géographique. **L'association intervient sur les communes rurales et les quartiers prioritaires de la ville de Vannes.** Son objectif étant aussi de permettre à des jeunes isolés de **bénéficier d'un soutien éducatif et d'un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle.** Elle développe une action sociale à l'aide d'un accompagnement et d'un soutien dans les différentes démarches d'accès au droit commun (santé, scolarité, formation, insertion sociale et professionnelle) en direction des jeunes et de leur famille sur un périmètre géographique qui s'étend sur 50 km autour de Vannes (Ploermel, Questembert, Pays d'Auray, ..). Elle souhaite aussi promouvoir une action culturelle par la **mise en place d'actions collectives comme des ateliers de théâtre d'improvisation, de sophrologie, afin de développer la confiance en soi, l'estime de soi et la prise de parole en public, ainsi que de promouvoir une action de prévention par les pairs sur la base de groupes de parole, d'ateliers de parents ou encore d'ateliers passerelle de scolarisation dans les écoles à destination des parents ou des jeunes.**

L'association souhaite aussi répondre à la difficulté des jeunes à obtenir de l'information hors du territoire qu'il connaisse. Son objectif est d'aller vers les jeunes et leurs familles et de mettre en place prochainement un « Bus de l'Orientation, Médiation et accès aux droits pour les jeunes de 12 à 25 ans sur les communes rurales ».

« Le bus de l'orientation permettrait de mettre à la disposition des jeunes et de leurs familles des informations, des permanences de professionnels (CIO, mission locale, BIJ, CPAM, CAF, Prévention des risques,..) mais également de répondre directement à leurs interrogations en face à face et de les accompagner physiquement vers les structures de droits communs. »

Axèle Goraguer, Chargée de missions

Axèle Goraguer, chargée de missions
Relais jeune 56

Rapprocher les familles et les universités en créant un forum de l'orientation itinérant

Afin de pallier la méconnaissance de l'université par les élèves et leurs familles, l'association des parents d'élèves Fcpe du lycée de Villefranche de Lauragais (31) a mobilisé son réseau pour organiser un **forum sur les formations du supérieur**. En 2018, celui-ci a réuni plus de 200 élèves de 1^{re} et a permis de convier divers professionnels mais aussi des étudiants de diverses branches (médical, droit, classe préparatoire...). La participation des élèves était obligatoire et les horaires ont été adaptés afin de favoriser la venue des parents (de 16 à 20h).

Dans les zones rurales, les élèves ont peu l'occasion de rencontrer des professionnels et des étudiants. L'objectif est de pouvoir décliner cette formule dans les bassins éloignés de la ville et d'y adjoindre des ateliers "conseils" pour préparer les futurs étudiants à leur nouvelle vie.

« Au niveau du département, une banque de stages est également en cours de montage avec l'aide des parents de la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE) qui mutualisent les possibilités offertes dans les différentes entreprises où ils travaillent. Cette banque est en premier lieu destinée à des élèves de 3^e mais pourrait utilement profiter à des élèves de lycée souhaitant réaliser des périodes de découverte ou aux étudiants. »

Muriel Paletou, Présidente de la FCPE 31

Muriel Paletou, présidente de la FCPE 31

Mobiliser anciens et nouveaux parents d'élèves

Au lycée Ionesco d'Issy les Moulinaux, un Café des parents permettant à la fois de se renseigner sur certaines filières d'études ou secteurs d'activité mais également de partager sur la façon de motiver son enfant pour l'encourager à réfléchir sur son avenir a été organisé. Le projet est à l'initiative des parents délégués et a été soutenu par les proviseurs et proviseurs adjoints qui se sont succédé.

« Une centaine de parents d'élèves (de la seconde à la terminale) a ainsi pu bénéficier de cette transmission d'information et réflexion partagée sur l'orientation en interrogeant les anciens parents d'élèves. Ces derniers ont pu partager leurs expériences, évoquer les parcours qu'ils ont pu mener avec leurs éventuelles réorientations, désillusions sur certaines filières ou au contraire la rencontre avec des études auxquelles ils n'avaient pas songé. »

Béatrice Imhaus, FCPE 92

Le projet sera par la suite développé sous la forme d'un réseau, associant les parents qui ont un enfant au lycée et ceux qui ont un enfant qui est passé par le lycée.

Béatrice Imhaus, FCPE 92

Se projeter dans l'univers professionnel : des tuteurs d'entreprise pour les futurs professeurs et une classe en entreprise

Le projet, mené par la Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (Dafpic) de l'Académie de Toulouse et l'École supérieure du professorat et de l'éducation (Espé) de Toulouse, vise à faire le lien entre la formation initiale des enseignants stagiaires de la filière Economie-Gestion et le monde économique.

L'objectif est de **permettre aux professeurs stagiaires de conforter ou de se forger dans le temps une culture en lien avec le monde économique et ses évolutions** (organisationnelles, techniques, juridiques...). Les liens créés et pérennisés avec les entreprises partenaires leur permettront de répondre aux exigences de la didactique professionnelle, de la construction du Parcours Avenir, de l'organisation et du suivi des PFMP (Période de formation en Milieu Professionnel) de leurs élèves de la voie professionnelle.

« Tout au long de l'année, les enseignants stagiaires bénéficient d'interventions de la cellule école-entreprise du Rectorat et de l'adjoint au DAFPIC autour de la relation école-entreprise, de la construction des parcours avenir et de la pédagogie de l'entreprendre (entreprises lycéennes). Chaque enseignant-stagiaire en Économie-gestion bénéficie d'échanges et de conseils d'un tuteur d'entreprise avec une focale particulière sur l'approche didactique et les pédagogies actives »

Marc Pacquetet, Chargé de mission Inspecteur de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Technique

Cette dynamique et cette acculturation réciproque facilitent l'émergence de nouvelles collaborations. Ainsi, pour illustration, **une classe en entreprise a pu voir le jour grâce au partenariat entre un professeur d'Economie-Gestion d'un Lycée professionnel ariégeois et le directeur d'un supermarché et son équipe**. Les élèves de seconde Baccalauréat Professionnel Commerce sont accueillis au sein de l'entreprise pour suivre une séquence de cours, préparée par l'enseignante en collaboration avec l'équipe de professionnels. La mise en pratique est immédiate, au sein même de la surface de vente, devenue magasin pédagogique, sous le regard et l'accompagnement du professeur et des chefs de rayons. Les élèves se projettent dans l'univers professionnel avec un effet remobilisant et remotivant. L'enseignante, quant à elle, maintient par ce biais un lien durable avec les professionnels et reste informée en temps réel des évolutions du secteur professionnel.

Fabienne Buisson, CARDIE de l'Académie de Toulouse

Laurent Hélius, CARDIE de l'Académie de Toulouse

Marc Pacquetet, chargé de mission Inspecteur de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Technique

Économie-Gestion – Filière Tertiaire administratif
Académie de Toulouse

Des projets pluridisciplinaires pour découvrir des métiers

Pro2science, une initiative développée et soutenue par l'Onisep propose **des séquences d'apprentissages qui permettent d'aborder des concepts et des expériences dans plusieurs disciplines et de faire le lien avec des familles de métier à découvrir à partir d'objets.**

En fonction des projets et disciplines scolaires, les élèves sont amenés à s'intéresser aux métiers de la conception, du marketing, de l'environnement...

Pro2science a mis en place un projet dédié à **l'écran tactile pour les classes de 4^e** qui peut se décliner à travers les disciplines suivantes : anglais, mathématiques, physique-chimie, SCT, histoire-géographie, enseignement moral et civique, français, technologie ou encore arts plastiques. Pendant un trimestre, les enseignants, en lien avec le professeur documentaliste et le PsyEN peuvent construire cet Enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) dans la thématique « Monde économique et professionnel » dans la mesure où les élèves découvrent les métiers et parcours de formation en lien avec l'objet étudié.

En fin de trimestre, des productions finales sont attendues des élèves : **le montage d'une vidéo illustrant les moments forts de l'EPI, la réalisation d'un CV ou encore la simulation d'un entretien professionnel.**

De nombreux projets à destination des collégiens ou lycéens sont disponibles sur le site de Pro2Science en partenariat avec l'Onisep (liens vers les fiches métier) :

<http://www.onisep.fr/pro2science>

Michel Quéré, Directeur de l'Onisep

Des collégiennes à la découverte des métiers de l'industrie

L'industrie est un secteur encore très souvent masculin. Lors d'une journée dédiée, le 22 novembre 2018, **150 collégiennes accompagnées par les marraines de l'association Elles Bougent, ont pu découvrir les différents métiers et l'univers de l'industrie au Grand Palais, à travers la visite de l'Usine Extraordinaire.** Les marraines, qui sont elles-mêmes ingénieures, techniciennes, ou encore étudiantes dans les filières scientifiques et techniques, ont pu accompagner les élèves de 3^e pour découvrir les différents métiers de ce secteur qui recrute et déconstruire ainsi les stéréotypes liés au genre.

Fondée en 2005 par sa présidente Marie-Sophie Pawlak, l'association Elles bougent organise 400 actions par an, touchant ainsi 25 000 jeunes filles en face à face en France métropolitaine, en Outre-Mer et à l'international, pour faire évoluer les mentalités, démystifier les études d'ingénieur, **faire tomber les stéréotypes sur les secteurs industriels en manque de talents féminins et faire connaître la multiplicité des métiers et carrières.**

Emeline Le Saoût, Attachée de presse

Association Elles bougent

<http://www.ellesbougent.com/association/>

Accompagner des élèves en difficulté dans leur entrée dans le supérieur à travers la préparation des concours

Depuis 4 ans, le Centre expérimental pédagogique maritime en Oléron (CEPMO) propose aux élèves qui le souhaitent, de suivre **une préparation aux concours d'entrée des écoles de l'enseignement supérieur**.

Le Cepmo est un **lycée expérimental sur l'île d'Oléron (120 élèves) qui accueille principalement un public hétérogène dont un certain nombre a connu ou connaît des difficultés** : élèves « dys », en rupture familiale, décrocheurs, phobiques scolaires, situation de handicap, etc. en séries générales.

« Tout le projet de l'établissement est de partir des besoins des élèves, et de proposer une coopération entre élèves et enseignants. Le tutorat est généralisé : chaque élève a un tuteur attribué, qu'il voit toutes les semaines. »

Laure Amussat, professeure documentaliste

Parmi de nombreuses initiatives mises en place autour de l'orientation, une préparation aux concours d'entrée des écoles de l'enseignement supérieur est proposée à tous les élèves, même ceux qui ne comptent pas nécessairement passer par un concours. Ainsi, depuis 2014, à raison de deux heures par semaine, les élèves sont accompagnés dans leur préparation aux écrits mais aussi à l'oral, l'entretien présentant un enjeu particulier. Tous les concours présentant une épreuve de synthèse ou d'analyse documentaire et nécessitant un travail de veille informationnelle, c'est le professeur documentaliste qui encadre cette formation. Jusqu'à présent, les élèves ont été préparés à différents concours : sésame, bachelor (écoles de commerce), sciences politiques, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, assistant social, architecture, photographie.

Cette préparation a plusieurs effets : elle permet aux élèves n'ayant pas de projet défini de réfléchir autrement à leur orientation ; elle permet également de contourner des prépas souvent onéreuses ; enfin, ces temps dédiés de préparation permettent de mettre en perspective les différentes matières enseignées via notamment des revues de presse.

Laure Amussat, professeure documentaliste

Centre expérimental pédagogique maritime en Oléron (CEPMO)

Des étudiants-tuteurs pour favoriser la poursuite d'études supérieures des élèves en situation de handicap : le tutorat PHRATRIES

Afin de lutter contre le décrochage des lycéens en situation de handicap et favoriser leur poursuite d'études dans le supérieur, la Fédération Étudiante pour une Dynamique Études et Emploi avec un Handicap (FÉDÉEH) a initiée, à la rentrée 2016, sur l'invitation du Ministère de l'Éducation nationale, le programme PHRATRIES : **Par-delà le Handicap Recevoir un Accompagnement Tuteuré pour se Réaliser et s'Initier à l'Emploi durant le Secondaire.**

Il s'agit d'un tutorat destiné aux élèves accompagnés en ULIS (Unité localisé pour l'Inclusion Scolaire) des lycées professionnels. **Un binôme de tuteurs bénévoles anime des ateliers axés sur l'orientation, l'ouverture professionnelle (prise d'autonomie, présentation des métiers) et sur le développement des compétences transversales.** Les séances PHRATRIES sont collectives et bimensuelles, et se déroulent sur le temps scolaire au sein des lycées professionnels conventionnés.

La FÉDÉEH recrute les tuteurs bénévoles (étudiants, jeunes actifs, volontaires du service civique...) et les forme à l'accompagnement de jeunes en situation de handicap et à la mise en place d'une dynamique de « pairémulation » au sein des groupes. La proximité en âge des acteurs du dispositif comme la proposition qui est faite d'un tutorat collectif, non scolaire et visant le développement personnel contribue à renforcer l'autonomie, la confiance en soi, le lien social, l'expression du choix et l'ouverture culturelle chez les jeunes bénéficiaires.

« Il s'agit pour les jeunes d'une expérience qui n'est ni scolaire, ni médicale, ni familiale : une aventure unique qui leur est propre. »

Fabien Gaulué, Délégué général de la FÉDÉEH

La FÉDÉEH pilote également les interventions dans les lycées et identifie, avec l'appui du coordonnateur ULIS, les attentes et les besoins spécifiques des jeunes.

En 2017, 111 lycéens ont été accompagnés par 35 jeunes tuteurs bénévoles dans 10 lycées professionnels conventionnés appartenant aux académies de Créteil, Paris ou Versailles.

Fabien Gaulué, délégué général de la FÉDÉEH

Un projet éducatif territorial qui lie des établissements de la maternelle au lycée

Un projet éducatif de territoire en lien avec les projets d'établissement et de circonscription a été mis en place dans la ville de Trappes. Celui-ci se décline **de la maternelle au lycée, liant trois lycées, trois collèges et une dizaine d'écoles dans un partenariat avec la mairie**. Dans un des lycées, il débouche sur un plan de formation établissement qui est en lien avec le plan de formation du territoire, afin de développer un territoire apprenant. Ce partenariat modifie en partie le métier de chef d'établissement, qui devient copilote du Projet éducatif territorial (PEDT).

Ce projet permet de penser le parcours d'un élève de la maternelle au lycée, avec par exemple des **ateliers de philosophie ou de développement psycho-social** qui peuvent être progressifs sur tout le parcours. Cela permet d'accompagner le parcours des jeunes, et éventuellement d'avoir en ligne de mire leur insertion professionnelle. »

Anne-Laure Arino, proviseure du lycée de la Plaine-de-Neauphle, Trappes

Faire collaborer les équipes éducatives du lycée à l'université

L'université Paris Sud XI, au sein de ses neuf composantes (Faculté de Médecine, Faculté de Pharmacie, Faculté des Sciences, Faculté Droit-Économie-Gestion, UFR STAPS, École d'Ingénieur Polytech, IUT d'Orsay, IUT de Sceaux et IUT de Cachan) mène des actions à destination des élèves et de l'ensemble des acteurs qui accompagnent leur orientation -3/+3: comment apporter une aide à la décision dans le choix des spécialités ? Quelles conséquences de ces choix sur l'orientation future ? La Direction de l'orientation professionnelle et des relations entreprises souhaite ainsi créer un lien plus formel et systématique entre les équipes éducatives du secondaire et du supérieur

« L'objectif est de donner aux chefs d'établissements, aux professeurs principaux et aux PsyEN une vision d'ensemble de l'offre de formation de l'établissement et des dispositifs d'accompagnement mis en œuvre ainsi qu'une analyse des profils des étudiants, de leurs méthodes d'apprentissage et de leur réussite. Cette approche nourrit à la fois les dispositifs d'orientation, d'innovation et transformation pédagogique de la Licence et se fait dans un cadre de recherche en sciences de l'Education. »

Nathalie Hatton-Asensi, directrice de l'orientation professionnelle et des relations entreprises,
Université Paris XI

Isabelle Demachy, vice-présidente Transformations pédagogiques
Université Paris XI



 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

Carré Suffren
31-35 rue de la Fédération
75015 Paris
Tél. 01 55 55 02 09
cnesco.communication@education.gouv.fr
www.cnesco.fr

 @Cnesco  Cnesco



Membre de



Centre international d'études pédagogiques
1 avenue Léon-Journault
92318 Sèvres Cedex
Tél. 01 45 07 60 00
www.ciep.fr/contact/
www.ciep.fr

 @ciep_sevres  CIEP (page officielle)